

Polytech Nice Sophia Règlement des Etudes

Formations d'ingénieur sous statut d'étudiant et d'apprenti en formation initiale et continue

2020/2021

Table des matières

	lle	
Partie I -	Règlement pour les formations sous statut d'étudiant en formation initiale et en formation continue	5
	anisation des études	5
1.1.	Répartition temporelle et Unités d'Enseignement	5
1.2.	Nature des enseignements	
1.3.	Stages et expériences professionnelles	5
1.3.1		
1.3.2	2. Attestation d'assurance	6
1.3.3	3. Avenant à la convention	6
1.4.	Mobilité internationale	
1.5.	Evaluation des élèves	
1.6.	Assiduité	
1.6.1		
1.6.2		
1.7.	Projets à l'initiative des élèves, engagements étudiants et polypoints	
1.7.1		
1.7.2		
1.8.	Cursus aménagés	
1.9.	Césure	
	lement des épreuves d'évaluation	
2. Regi	Accès des candidats aux salles d'examen	
2.1.	Consignes générales	
2.3.	Infraction, plagiat, fraude	
	nmissions préparatoires, jury d'école et jury d'appel	
3.1.		
	Commissions préparatoires au jury d'école	
3.2.	Jury d'école	
3.3.	Jury d'appel	
	ditions de validation et poursuite du cursus de formation	
4.1.	Validation des unités d'enseignement, des semestres et des années	
4.2.	Modalités d'octroi des ECTS	
4.3.	Conditions de poursuite du cursus de formation	
4.4.	Redoublement et ajournement de la validation de l'année écoulée avec autorisation à continuer dar	
	e supérieure (AJAC)	
	ilité	
5.1.	Transfert dans le réseau en fin de troisième année (demande de transfert en annexe 2)	
5.2.	Mobilité dans le réseau en fin de quatrième année (demande de mobilité en annexe 3)	
5.3.	Mobilité nationale (hors réseau Polytech) et internationale	
	vrance du diplôme d'ingénieur en fin de formation	
6.1.	Certification du niveau d'anglais et du niveau de français1	
6.2.	Conditions de délivrance du diplôme d'ingénieur à la fin du cursus	
6.3.	Conditions de délivrance du diplôme d'ingénieur après la fin du cursus	
	· Règlement pour les formations sous statut d'apprenti en formation initiale et en formation continue 1	
7. Orga	anisation des études1	
7.1.	Répartition temporelle et Unités d'Enseignement	17
7.2.	Nature des enseignements1	
7.3.	Projet en entreprise	17
7.4.	Mobilité internationale 1	18
7.5.	Evaluation des élèves ingénieurs	18

7.6. Assiduité	18
7.6.1. Absence lors d'une activité d'enseignement	18
7.6.2. Absence lors d'une épreuve d'évaluation	
8. Règlement des épreuves d'évaluation	
9. Commissions préparatoires, jury d'école et jury d'appel	19
9.1. Commissions préparatoires au jury d'école	19
9.2. Jury d'école	
9.3. Jury d'appel	19
10. Conditions de validation et poursuite du cursus de formation	19
10.1. Validation des unités d'enseignement, des semestres et des années	19
10.2. Modalités d'octroi des ECTS	
10.3. Conditions de poursuite du cursus de formation	
11. Délivrance du diplôme d'ingénieur en fin de formation	20
11.1. Certification du niveau d'anglais et du niveau de français	
11.2. Conditions de délivrance du diplôme d'ingénieur à la fin du cursus	20
11.3. Conditions de délivrance du diplôme d'ingénieur après la fin du cursus	20
Annexe 1 : Poly'actions et Polypoints	21
Annexe 2 : Formulaire de demande de transfert en année 4	25
Annexe 3 : Formulaire de demande de mobilité en année 5	26
Annexe 4 : Calendrier universitaire 2020/2021 : 5 pages en PJ	27

Préambule

Ce règlement 2020 est un contrat qui s'applique à tout élève en formation d'ingénieur, sous statut d'étudiant ou d'apprenti en formation initiale ou en formation continue, réalisant leur première inscription administrative à l'école Polytech Nice Sophia à la rentrée de l'année académique 2020/2021 en première année de PeiP (1A) ou en première année de cycle ingénieur (3A).

Les élèves qui intègrent directement Polytech Nice Sophia en 2ème année du cycle ingénieur (4A), qui reviennent d'une année de césure, ou qui redoublent une année, sont soumis au règlement des études de la promotion qu'ils rejoignent, ceci pour gérer les étudiants de chaque promotion de façon homogène, sauf en ce qui concerne les conditions d'obtention du diplôme; dans ce cas s'appliquent les conditions les plus favorables à l'étudiant entre le règlement de la promotion rejointe et celui de sa première inscription administrative à l'école.

Ce règlement des études comprend le règlement des études du réseau Polytech dont la dernière version a été validée en directoire du réseau du 20 mars 2019 complété par un contenu spécifique à Polytech Nice Sophia qui est indiqué en « italique gras » dans le texte.

Ce règlement a été validé en comité de direction de l'école du 15 octobre 2020. Ce document fait parfois référence à CTI R&O 2020 qui sont les « références et orientations de la Commission des titres d'ingénieur version 2020 » disponibles en ligne (cf. https://www.cti-commission.fr/fonds-documentaire).

Le règlement des admissions des élèves du cycle préparatoire et du cycle ingénieur est celui du réseau Polytech et donc il n'est pas fait mention de règlement spécifique sur les admissions dans ce document.

Outre ce règlement des études, les élèves ingénieurs de Polytech Nice Sophia sont aussi soumis aux règles de fonctionnement d'Université Côte d'Azur. A défaut de mention spécifique dans ce document, tous les points non mentionnés relèvent donc du règlement de l'université.

La formation d'ingénieur comporte 5 années d'études post baccalauréat. Les présentes dispositions s'appliquent :

- En Partie I, aux trois dernières années d'étude (années 3, 4, 5) en formation initiale et en formation continue sous statut d'étudiant ci-dessous désignées par « cycle ingénieur » et aux deux années du parcours des écoles d'ingénieurs Polytech de Polytech Nice Sophia ci-dessous désigné par « PeiP PNS ».
- En Partie II, aux trois années d'étude en formation initiale et en formation continue sous statut d'apprenti en partenariat avec le CFA EPURE pour les spécialités « Bâtiments, Génie de l'Eau et Informatique », et en partenariat avec le CFAI de l'ITII PACA en spécialité « Electronique et Informatique Industrielle ».

Le règlement des études de chaque école est le règlement des études du réseau Polytech, complété par les modalités d'application spécifiques à l'école concernée, *insérées en italique et gras* dans le paragraphe touché par celles-ci.

Le règlement des études du réseau Polytech est révisable chaque année par l'assemblée des directeurs sur proposition de la Commission Nationale Pédagogique Polytech. Les modifications arrêtées doivent entrer en application dans chaque école au plus tard à la troisième rentrée universitaire qui suit la date d'adoption du nouveau règlement.

Conformément au décret n°2020-1426 du 18 novembre 2010 relatif à l'inscription des étudiants dans les universités et abrogeant le décret du 21 mars 1959 modifiant le début et la fin de l'année universitaire, citant « Il appartient à chaque établissement public d'enseignement supérieur de fixer le début des cours et la fin de l'année universitaire, à l'instar des dates d'examen et des dates de vacances. », la fin de l'année universitaire est fixée par le conseil d'administration d'Université Côte d'Azur. Le CAC du 05 mai 2020 a fixé au 17 décembre 2021 la fin de l'année universitaire 2020/2021.

Partie I - Règlement pour les formations sous statut d'étudiant en formation initiale et en formation continue

1. Organisation des études

1.1. Répartition temporelle et Unités d'Enseignement

Le volume horaire total d'enseignement encadré est obligatoirement inférieur à 2000 h sur les trois années du cycle ingénieur (CTI R&O 2020 livre 1 section C.5.3). Les enseignements sont organisés en 6 semestres équilibrés en charge horaire à l'exception des semestres incluant des périodes de formation hors de l'école telles que des stages (périodes en entreprise) et des études à l'étranger.

Une date commune de rentrée en troisième année est fixée chaque année pour l'ensemble des écoles du réseau.

Les enseignements sont groupés en Unités d'Enseignement (UE) au sein de chaque semestre. Chaque UE assure une cohérence pédagogique entre divers *Eléments Constitutifs de l'UE (ECUE)* et contribue à l'acquisition de compétences identifiées. A chaque UE est associé un nombre fixé d'ECTS. A chaque semestre sont associés 30 ECTS exigibles définis dans la maquette pédagogique *qui comprend aux moins 30 ECTS proposés aux étudiants*.

1.2. Nature des enseignements

Selon les spécialités, la formation comprend :

- des enseignements sous forme de cours, travaux dirigés et travaux pratiques ;
- des travaux personnels tutorés dans le cadre d'une pédagogie de projets ;
- des stages et des visites d'entreprises ;
- des conférences et des séminaires ;
- des activités d'investissement personnel ou collectif agréées par l'école.

Toutes les spécialités comportent une initiation à la recherche.

Les élèves ingénieurs peuvent être autorisés à suivre :

- un ou deux semestres dans un établissement supérieur étranger, agréé par leur école;
- un ou deux semestres dans une autre école d'ingénieurs, agréée par leur école ;
- une préparation spécifique à la recherche parallèlement à la quatrième ou la cinquième année.

Les maquettes pédagogiques (UE, ECUE, volumes horaires, pondérations des évaluations) sont publiées annuellement pour chaque spécialité. Les modalités d'évaluation des UE sont fixées et communiquées aux élèves et aux enseignants au plus tard un mois après la date de rentrée de l'année universitaire.

1.3. Stages et expériences professionnelles

Pour la CTI, « la CTI impose un nombre minimum de 28 semaines cumulées de stages, prioritairement en entreprise, en France ou à l'international. Lorsque le projet professionnel de l'élève-ingénieur a une composante recherche affirmée, un stage long en laboratoire de recherche peut être substitué au stage long en entreprise. Dans ce cas, la durée minimale de stage en entreprise peut être ramenée à 14 semaines. » (CTI R&O 2020 livre 1 section C.4.1).

A PNS, en fin de première année de PeiP PNS, un étudiant doit faire un stage conventionné, ou avoir une expérience professionnelle avérée, en entreprise d'une durée minimale de 4 semaines validé par le responsable des stages de PeiP PNS.

En fin de troisième année de PNS, un élève doit *faire un stage conventionné, ou* avoir une expérience professionnelle avérée, en entreprise d'une durée minimale de 4 semaines validé *par le responsable des stages de sa formation*.

Ces expériences de 4 semaines doivent être couvertes par une convention de stage, un contrat de travail ou tout autre justificatif décrivant les conditions matérielles de celles-ci.

En quatrième et cinquième années de PNS, les périodes en entreprise doivent obligatoirement être encadrées par une convention de stage ou un contrat de travail assorti d'objectifs pédagogiques. Celui de quatrième année doit être de 6 semaines minimum; celui de fin d'étude doit être de 18 semaines minimum à 6 mois maximum (code de l'éducation Article L124-5 du 10 juillet 2014).

Polytech Nice Sophia fixe la durée totale minimum en stage à 4 semaines en PeiP et à 32 semaines en cycle ingénieur, soit 36 semaines pour un élève réalisant les 5 ans de formation dans l'école, dont au moins 14 semaines en entreprise.

Les dates de fin de stage ne peuvent en aucun cas aller au-delà des dates fixées par le calendrier de l'année universitaire en cours de l'école (cf. calendrier en annexe). La date limite d'évaluation des stages est le 20 septembre de l'année en cours.

La dernière année de formation sous statut d'étudiant (FISE) peut être réalisée en contrat de professionnalisation, donc sous statut salarié et en alternance (cf. CTI R&O 2020 livre 1 section C1).

1.3.1. Instruction et préparation de la convention

Il appartient aux élèves de prendre les premiers contacts avec l'entreprise ou l'organisme d'accueil du stage et d'informer le responsable des stages de sa formation et la gestionnaire des conventions de stage de l'avancement de sa recherche (entreprises contactées, prise de rendez-vous, etc.). La démarche de préparation de la convention est :

- affinement des conditions et modalités d'accomplissement du stage : dates et lieux précis de déroulement du stage, validation du sujet et du contenu pédagogique de stage ;
- rédaction de la convention de stage ;
- signature papier ou numérique de la convention par l'élève, l'organisme d'accueil (tuteur professionnel et représentant légal) et l'école (référent académique et représentant légal) ;
- transmission d'un exemplaire à l'élève et à l'organisme d'accueil.

Toute modification des conditions ou modalités d'accomplissement du stage doit faire l'objet d'un avenant à la convention »).

En aucun cas, un stage ne peut commencer avant que la convention soit valablement signée par les trois parties.

1.3.2. Attestation d'assurance

Tout élève doit être couvert par une assurance faisant apparaître de manière non équivoque la souscription de la garantie responsabilité civile couvrant les risques d'accidents du travail et de maladies professionnelles, faisant référence au stage et valable pour toute la durée du stage.

1.3.3. Avenant à la convention

Un avenant est un accord faisant référence à une convention précédemment établie dont il reprend les clauses et modalités essentielles en y apportant des modifications (par exemple la prolongation de la durée du stage, le changement du lieu de stage, l'arrêt anticipé...).

L'établissement d'un avenant n'est possible que si :

- tous ses signataires sont ceux qui ont signé la convention de stage initiale,
- les clauses substantielles de la convention initiale ne sont pas modifiées,
- l'avenant est conclu au titre de la même année universitaire que la convention initiale,
- le stage concerné est effectué dans le cadre du même diplôme que celui mentionné dans la convention initiale

En aucun cas il ne peut y avoir d'avenant à la convention d'un stage de fin d'étude après décision d'attribution du diplôme d'ingénieur par le jury.

1.4. Mobilité internationale

Conformément aux préconisations de la CTI, il est recommandé que chaque élève effectue, pendant les années postbac une ou plusieurs expériences à l'étranger validées par l'école d'une durée cumulée d'un semestre. La forme peut être variée : semestre ou année d'études, césure, double diplôme, diplôme conjoint, stage en entreprise ou en laboratoire, emploi, etc.

Les écoles sont fortement incitées à rendre obligatoire des séjours à l'étranger dans le cadre de la scolarité, que ce soit sous forme de période académique ou de stage en entreprise, d'au moins un semestre de durée cumulée (CTI R&O 2020 C.4.4.4). Au sein du réseau Polytech, la durée totale de séjour à l'étranger pendant les études supérieures doit être d'au moins un trimestre en durée cumulée.

Dans le cas de Polytech Nice Sophia, chaque élève doit effectuer, comme indiqué ci-dessus et sauf cas particuliers, au cours de sa scolarité, un ou plusieurs séjours à l'étranger. En aucun cas, cette durée ne pourra être inférieure à 12 semaines.

Les élèves qui ont intégré l'école en année 3 après un diplôme L2 ou L3 (ou de niveau équivalent) obtenu à l'étranger ou en année 4 après un diplôme L3, M1 ou M2 (ou de niveau équivalent) obtenu à l'étranger, sont dispensés de l'expérience obligatoire minimum de 12 semaines à l'international ; celle-ci est néanmoins possible pour les élèves qui le souhaitent.

1.5. Evaluation des élèves

Les évaluations sont destinées à apprécier, à chaque étape de la formation, les acquis de l'apprentissage de l'élève. Les évaluations sont effectuées au moyen d'épreuves (écrites, pratiques ou orales) ou par des grilles critériées ; elles peuvent être liées à des projets, des stages, ou des périodes de formation en entreprise. Ces épreuves peuvent se dérouler en cours ou en fin de semestre.

Les évaluations sont notées de 0 à 20 *ou directement en grilles critériées*. Les résultats des différentes évaluations sont communiqués aux élèves avant la réunion de la commission préparatoire au jury d'école.

La note d'une Unité d'Enseignement est la moyenne des notes d'évaluation des *éléments constitutifs de* l'UE en prenant en compte leur pondération respective.

Lorsque des activités sont réalisées en groupe (en travaux pratiques, en projets, etc.), la contribution de chaque élève doit pouvoir être appréciée ; la notation et le cas échéant la décision de validation sont prononcées à titre individuel et peuvent être différentes pour chacun des élèves d'un même groupe.

1.6. Assiduité

La présence, *qu'elle soit physique ou à distance*, à toutes les activités d'enseignement inscrites à l'emploi du temps ainsi qu'aux épreuves de contrôle est obligatoire. Des contrôles de présence peuvent être effectués durant les cours, TD, TP, projets, tutorat, séminaires, conférences, visites ou activités extérieures. Un élève absent dispose d'un délai de 2 jours ouvré pour justifier son absence auprès de la scolarité.

De plus ses absences pourront être prises en compte dans les décisions des commissions préparatoires de semestre ou d'année.

Pour les élèves du PeiP PNS, le taux d'absences injustifiées sera pris en compte dans le calcul de la note globale servant au classement national des PeiP pour l'accès au cycle ingénieur.

En ce qui concerne les étudiants boursiers (cf. BO du MESRI n° 25 du 18 juin 2020), en application des articles L. 612-1-1 et D. 821-1 du Code de l'éducation, l'étudiant bénéficiaire d'une bourse doit être régulièrement inscrit (inscription administrative et pédagogique) et assidu aux cours, travaux pratiques ou dirigés, réaliser les stages obligatoires intégrés à la formation et se présenter aux examens, faute de quoi le versement de la bourse est suspendu et un ordre de reversement est émis pour obtenir le remboursement des mensualités de bourse indûment perçues.

De même, notamment dans le cadre d'un enseignement à distance, l'étudiant doit être régulièrement inscrit et assidu aux activités relevant de sa formation et rendre tous les devoirs prévus.

1.6.1. Absence lors d'une activité d'enseignement

Est considérée comme justifiée, une absence pour laquelle l'élève peut produire un document officiel (certificat médical daté du jour de l'édition signé et tamponné, procès-verbal d'accident, convocation administrative ou deuil d'un parent proche). L'appréciation de la validité des autres motifs d'absence relève de la seule compétence du directeur des études de l'école.

La justification doit parvenir à la scolarité au plus tard 2 jours ouvrés après l'absence invoquée. Dans tous les cas, l'élève doit aussi prévenir l'enseignant de la raison de son absence. Toute absence prévisible doit faire l'objet d'une demande d'autorisation préalable.

Sur proposition de la commission préparatoire du PeiP ou du département concerné, le jury d'école peut décider de donner ou non la possibilité à un élève de bénéficier d'épreuves complémentaires.

En cas de fraude, sur un certificat médical ou autre, l'étudiant sera convoqué devant la section disciplinaire de l'université.

1.6.2. Absence lors d'une épreuve d'évaluation

Une absence non justifiée à une épreuve d'évaluation entraine une note de zéro et cette absence est mentionnée par le résultat ABI (absence injustifiée).

En cas d'absence justifiée (cf. 1.6.1) à une épreuve d'évaluation, le résultat ABJ (absence justifiée) est mentionnée (cf. réglementation des examens d'Université Côte d'Azur validé en CAC du 02 juin 2020) et aucune note n'est saisie. L'élève doit prendre contact par écrit (lettre ou courriel) avec l'enseignant responsable de l'épreuve d'évaluation dans les 2 jours ouvrés qui suivent son retour à l'école pour demander une épreuve de remplacement. Si l'élève ne s'est pas manifesté sous 2 jours ouvrés, il n'y a pas d'épreuve de remplacement, la note de zéro est attribuée et la mention ABI est appliquée. Si l'élève s'est manifesté sous 2 jours ouvrés, l'enseignant doit lui répondre sous 2 jours ouvrés, soit pour proposer une date pour une épreuve de remplacement, soit pour indiquer la neutralisation de l'épreuve manquante (pas de remplacement et donc pas de note à cette épreuve) si le nombre d'évaluations est au moins égal au nombre minimum défini par les modalités de contrôle des connaissances de l'UE.

Si une épreuve de remplacement est organisée et que l'élève ne se présente pas à cette épreuve, quel qu'en soit le motif, la note de zéro est attribuée et la mention ABI est appliquée.

1.7. Projets à l'initiative des élèves, engagements étudiants et polypoints

Le réseau Polytech encourage l'engagement des élèves dans des activités bénévoles, au sein ou non d'associations, dans des domaines variés. Les élèves participent ainsi au rayonnement de leur école à travers différentes manifestations. Un élève est également en droit de demander une valorisation de ses compétences ou aptitudes en lien avec le diplôme préparé et acquises dans le cadre d'un engagement personnel. L'élève doit être à l'initiative de ce souhait à bénéficier d'une telle valorisation et doit respecter la procédure arrêtée par l'établissement (circulaire n° 2017-146 du 7 septembre 2017).

1.7.1. Obtention et capitalisation des polypoints

Afin de reconnaitre et de valoriser cette acquisition de compétences et de savoirs, des polypoints sont attribués à chaque action effectuée par l'élève. Ces actions sont proposées par l'école ou par les associations de l'école, elles peuvent aussi provenir d'une initiative personnelle de l'élève et le cas échéant, elles doivent être validées par les référents en charge des polypoints de l'école.

La reconnaissance de ces savoir-faire et savoir-être, compétences inhérentes à leur futur métier d'ingénieur, est assurée par l'obligation de validation de

- 15 polypoints si l'étudiant fait le cycle préparatoire et le cycle ingénieur dans l'école;
- 10 polypoints si l'étudiant fait uniquement le cycle ingénieur sur 3 ans dans l'école;

5 polypoints si l'étudiant fait uniquement le cycle ingénieur sur 2 ans dans l'école (admission en 4ème année).

Les modalités d'acquisition et de capitalisation de ces polypoints au cours d'une ou plusieurs actions sont définies en annexe.

Le nombre de polypoints obtenus et la nature des actions sont mentionnés dans le supplément au diplôme remis à chaque ingénieur à l'issue de sa formation.

1.7.2. Obtention et capitalisation d'ECTS via l'engagement étudiant

L'engagement étudiant encadré par la circulaire n° 2017-146 du 7 septembre 2017 est mis en œuvre à Polytech Nice Sophia sous la forme d'une unité d'enseignement optionnelle (UE engagement étudiant). Cette UE s'inscrit dans le cadre de la politique de développement de la vie étudiante de Polytech Nice Sophia; elle est un outil de valorisation de l'engagement des étudiants.

Selon la loi n°2017-86 du 27 janvier 2017, l'engagement peut être validé au titre de la formation suivie au travers des compétences, des connaissances et des aptitudes acquises par les étudiants à l'occasion :

- d'un engagement bénévole dans une association;
- d'un travail scientifique exécuté hors scolarité : projet, éventuellement en liaison avec une entreprise ou un laboratoire;
- d'un engagement en service civique ou comme sapeur-pompier volontaire ;
- d'un engagement dans la réserve opérationnelle ou d'un volontariat militaire ;
- d'une activité professionnelle valorisable des étudiants.

A Polytech Nice Sophia, cette UE peut être acquise une fois en PeiP PNS et deux fois au maximum en cycle ingénieur sous réserve d'acquisition de nouvelles compétences. Il n'y a pas de programme pédagogique spécifique, les étudiants sont suivis individuellement par un référent qui les guide et conseille. Cette UE est évaluée en continu sur le semestre. De 1 à 4 ECTS seront attribués par le jury de l'UE suivant le travail effectué et les compétences acquises. Les compétences évaluées sont celles de la CTI réparties en trois grandes catégories : les connaissances scientifiques et techniques et la maitrise de leur mise en œuvre, l'adaptation aux exigences propres de l'entreprise et de la société, et la prise en compte de la dimension organisationnelle, personnelle et culturelle.

Les ECTS obtenus s'ajoutent aux ECTS semestriels obtenus par l'étudiant (abondement de crédits) ou se substituent à un élément constitutif d'une UE présente dans le cursus de la formation (substitution de crédits) avec l'accord préalable du directeur de la formation.

Pour bénéficier de cette UE les étudiants doivent s'inscrire auprès du responsable de celle-ci.

1.8. Cursus aménagés

Chaque école prévoit des aménagements pour le déroulement des études des élèves à statut particulier (sportifs et artistes de haut niveau, élèves en situation de handicap, élèves entrepreneurs...). Ce statut doit être validé par les instances ad hoc de l'université ou de l'école.

1.9. Césure

Une année ou un semestre d'interruption, dite année ou semestre de césure, peut être accordée au cours du cursus, par décision du président de l'université sur projet motivé selon les modalités définies par Université Côte d'Azur (décret n°2018-372 du 18 mai 2018). A PNS, toute demande de césure devra être présentée au préalable au directeur de département ou au responsable de formation de sa spécialité d'ingénieur ou au directeur du PeiP.

2. Règlement des épreuves d'évaluation

Pour se présenter à une épreuve d'évaluation, un élève doit être régulièrement inscrit pédagogiquement et administrativement.

2.1. Accès des candidats aux salles d'examen

L'élève doit :

- se présenter impérativement sur le lieu de l'épreuve avant le début de l'épreuve ;
- avoir sur lui toutes les pièces nécessaires à son identification (carte d'étudiant actualisée, carte ou pièce d'identité);
- s'installer à la place réservée en cas de numérotation des places.

L'accès à la salle est interdit à tout candidat qui se présente après la distribution du sujet. Toutefois, à titre exceptionnel, le responsable d'épreuve pourra autoriser à composer un candidat retardataire. Aucun temps complémentaire de composition ne sera donné au candidat concerné. La mention du retard et des circonstances sera portée sur le procèsverbal d'examen ou la liste d'émargement.

2.2. Consignes générales

L'élève doit :

- utiliser le matériel expressément autorisé et mentionné sur le sujet d'épreuve ;
- utiliser les copies et les brouillons mis à disposition par l'administration ;
- remettre sa copie au surveillant à l'heure indiquée pour la fin des épreuves.

L'élève ne peut pas :

- quitter définitivement la salle pour quelque motif que ce soit, dans la première moitié de la durée de l'épreuve après la distribution des sujets, même s'il rend copie blanche ;
- rester ou pénétrer à nouveau dans la salle une fois la copie remise.

Les élèves qui demandent à quitter provisoirement la salle y sont autorisés un par un, et ne peuvent prendre aucun matériel avec eux, y compris leur téléphone portable, sauf autorisation explicite du surveillant de l'épreuve.

Pendant la durée des épreuves il est interdit :

- d'utiliser tout moyen de communication (téléphone, ordinateur, tablette...) sauf conditions particulières mentionnées sur le sujet;
- de communiquer entre candidats ou avec l'extérieur et d'échanger du matériel (règle, stylo, calculatrice);
- d'utiliser, ou même de conserver sans les utiliser, des documents ou matériels non autorisés pendant l'épreuve.

2.3. Infraction, plagiat, fraude

Toute infraction aux instructions énoncées au 6.2 ou tentative de fraude dûment constatée entraîne l'application des articles R.712-9 à R 712-46 et R811-10 et R 811-11 du code de l'éducation relatifs à la procédure disciplinaire dans les établissements publics d'enseignement supérieur.

Le plagiat consiste à présenter comme sien ce qui a été produit par un autre, quelle qu'en soit la source (ouvrage, documents sur internet, travail d'un autre élève). Le plagiat est une fraude.

Suite à la décision du CFVU d'Université Côte d'Azur (délibération n°2014-36 de la CFVU de juillet 2014), "L'étudiant qui remet un devoir, un mémoire, ou tout document écrit servant à évaluer ses connaissances et ses compétences dans le cadre de sa formation doit s'assurer qu'il ne comporte pas de phrase, de paragraphe, ou, plus largement de passage plagié. L'étudiant doit veiller à citer les sources utilisées dans la rédaction qu'il a réalisée. L'étudiant est passible de

sanctions et/ou de poursuites disciplinaires en cas de plagiat avéré. Le plagiat peut être considéré comme une fraude."

En cas de fraude, l'élève est susceptible d'être déféré en section disciplinaire de l'établissement, sur décision du directeur de l'école, et s'expose aux sanctions suivantes :

- l'avertissement;
- le blâme :
- l'exclusion de l'établissement pour une durée maximum de 5 ans : cette sanction peut être prononcée avec sursis si l'exclusion n'excède pas 2 ans ;
- l'exclusion définitive de l'établissement ;
- l'exclusion de tout établissement public d'enseignement supérieur pour une durée maximum de 5 ans ;
- l'exclusion définitive de tout établissement public d'enseignement supérieur.

Toute sanction prévue ci-dessus, et prononcée dans le cas d'une fraude ou d'une tentative de fraude, commise à l'occasion d'une épreuve de contrôle continu, d'un examen ou d'un concours, entraîne pour l'intéressé la nullité de l'épreuve correspondante ou du groupe d'épreuves ou de la session d'examen ou du concours.

3. Commissions préparatoires, jury d'école et jury d'appel

3.1. Commissions préparatoires au jury d'école

Les commissions préparatoires au jury d'école sont propres à chaque spécialité et au PeiP PNS, et se composent du directeur de département, du responsable de spécialité, du responsable d'année et de l'ensemble des intervenants concernés qui souhaitent participer. Le directeur de l'école, le directeur des études et le responsable de la scolarité peuvent se joindre à la commission. Les commissions préparatoires sont réunies à la fin de chaque semestre et à l'issue des épreuves complémentaires ; elles examinent les résultats des élèves et formulent un avis pour chacun : validation des UE, validation de semestre, passage dans l'année supérieure, validation de formation pour les élèves de cinquième année, autorisation de se réinscrire dans la même année, réorientation, prescription d'un programme d'épreuves complémentaires, etc. Les avis donnés par la commission préparatoire ne constituent pas des décisions ; les avis sont transmis au jury d'école qui prend les décisions quant à la poursuite des études.

Les délibérations des commissions préparatoires ne sont pas publiques. Les membres des commissions préparatoires ont obligation de réserve.

Les résultats des étudiants en mobilité entrante en semestre d'échange à l'école sont traités par la commission préparatoire qui valide directement les résultats obtenus (pas de passage en jury d'école). Les résultats sont transmis aux étudiants concernés par la direction des relations internationales de PNS.

Tout élève ayant rencontré des difficultés particulières (matérielles, familiales, de santé, etc.) doit en informer le directeur de son département ou le responsable de sa spécialité, et son responsable d'année, au préalable de la commission préparatoire de celle-ci, par écrit (lettre ou courriel) s'il souhaite qu'elles soient prises en compte lors des délibérations.

3.2. Jury d'école

Le jury d'école est constitué du directeur de l'école qui le préside, du directeur des études et de tous les directeurs de départements de formation ; la responsable de la scolarité est invitée au jury. Le jury d'école est réuni à l'issue de chaque semestre, à l'issue des épreuves complémentaires et pour la clôture de l'année. Le jury d'école est réuni par niveau de formation.

Le jury d'école est souverain. Il examine les avis des commissions préparatoires en veillant à l'homogénéité des avis rendus pour les différentes spécialités et le PeiP PNS en prenant en compte les difficultés particulières des étudiants identifiées en commission préparatoire. Il peut ainsi être amené à prendre une décision non conforme à l'avis d'une commission préparatoire.

Les délibérations du jury d'école ne sont pas publiques. Les membres du jury d'école ont obligation de réserve. Les

procurations ne sont pas autorisées. Seul le président du jury est habilité à donner des précisions quant aux décisions prises ; il peut déléguer cette responsabilité au directeur de département et/ou aux responsables de spécialités concernés. Les décisions qui en résultent sont communiquées individuellement aux élèves par la scolarité via le relevé de notes.

Les décisions du jury d'école ne sont pas susceptibles de révision sauf s'il est porté par écrit à la connaissance de son président un élément nouveau sur le cursus de l'élève (notes tardives, erreur sur les notes...) qu'il estime de nature à pouvoir modifier la décision prononcée.

Les compétences du jury d'école portent sur :

- la validation des UE et l'octroi des ECTS associés ;
- la validation des semestres et des années ;
- l'autorisation de passer des épreuves complémentaires et la détermination des modalités associées ;
- l'autorisation à continuer en année supérieure suite à validation de l'année écoulée;
- l'autorisation à continuer en année supérieure avec ajournement de la décision de validation de l'année écoulée (AJAC);
- l'autorisation et les modalités de redoublement ou de réinscription dans la même année en cas de scolarité interrompue pour raisons exceptionnelles ;
- la réorientation des élèves non autorisés à poursuivre leur cursus à l'école ;
- l'attribution du diplôme d'ingénieur aux élèves de cinquième année.

3.3. Jury d'appel

A l'issue du jury d'école, en cas de décision de redoublement ou de réorientation, l'étudiant peut faire appel de la décision du jury d'école auprès du jury d'appel. Le jury d'appel ne peut pas être saisi sur d'autres décisions que le redoublement ou la réorientation. Le jury d'appel est constitué du directeur de l'école qui le préside, du directeur des études et de tous les directeurs de départements de formation ; la responsable de la scolarité est invitée au jury. Le jury d'appel est réuni à l'issue de chaque année académique après le jury d'école. Il traite l'ensemble des demandes d'appel pour toutes les formations y compris le PeiP.

Pour être recevable, l'étudiant doit apporter à la connaissance du jury d'appel des éléments nouveaux relativement à ceux déjà portés à la connaissance du jury d'école et qui peuvent avoir un impact sur les résultats de l'année.

L'étudiant doit transmettre sa demande d'appel de la décision du jury d'école auprès du directeur des études par courriel avec accusé de réception à DDEF@polytech.unice.fr, copie le responsable d'année et le directeur du département de sa formation, avec des pièces justificatives des faits nouveaux à prendre en considération. Le délai d'appel est de 8 jours à compter de la date de notification de la décision de redoublement ou de réorientation du jury d'école via le relevé de notes publié par la scolarité.

Les étudiants dont la demande est recevable sont convoqués pour présenter leur demande devant le jury d'appel. Le directeur de l'école peut inviter pour consultation toute personne qu'il jugera susceptible d'éclairer la décision du jury d'appel. A l'issue de l'audition de l'étudiant, le jury d'appel ne peut prendre que l'une des décisions suivantes :

- autoriser à continuer en année supérieure avec ou sans ajournement de la validation de l'année écoulée ;
- autoriser à redoubler ;
- réorienter vers une autre formation de l'école;
- non autoriser à poursuivre à l'école.

Les décisions du jury d'appel sont définitives et sans appel.

4. Conditions de validation et poursuite du cursus de formation

4.1. Validation des unités d'enseignement, des semestres et des années

Toute UE dont la note est supérieure ou égale à 10/20 ou dont le grade dans la nomenclature ECTS est supérieur ou égal à E, est validée. La validation de l'UE atteste l'acquisition des apprentissages visés par celle-ci.

Un semestre est validé si toutes les UE du semestre sont validées. Les UE optionnelles proposées par PNS (engagement

étudiant, langue vivante 2, activité sportive...) dérogent à cette règle.

Une année est validée si les deux semestres sont validés.

Règlement spécifique au PeiP PNS :

- PeiP1: il y a compensation entre UE et entre les semestres. Le PeiP1 est validé si la moyenne générale MG > 10
 et si aucune UE < 8.
- PeIP2 : il y a compensation entre UE mais pas entre les semestres. Le PeiP2 est validé si pour chaque semestre la moyenne générale MG > 10 et si aucune UE < 7.

Règlement spécifique au cycle ingénieur :

• Il n'y a pas de compensation entre les UE ni entre les semestres.

En cas de non-validation d'une UE, le jury peut autoriser l'élève à passer des épreuves complémentaires pour valider **l'UE**, le semestre ou l'année, en précisant les modalités et les dates de ces épreuves.

4.2. Modalités d'octroi des ECTS

Les crédits ECTS avec leur grade sont octroyés pour les UE validées. Les crédits ECTS sont capitalisés. Ils sont conservés, même en cas de redoublement ou d'échec définitif conduisant à la réorientation de l'élève.

4.3. Conditions de poursuite du cursus de formation

Quels que soient les résultats obtenus lors d'un semestre impair, l'élève est autorisé à suivre le semestre pair de la même année.

Les élèves ayant validé les deux semestres de leur année sur décision du jury d'école **ou du jury d'appel** peuvent s'inscrire en année supérieure. Les autres élèves ne sont pas autorisés à poursuivre leur formation sous réserve de l'article 3.4.

Le jury d'école *ou le jury d'appel* peuvent proposer une nouvelle inscription à l'élève dont la scolarité a été interrompue pour des raisons exceptionnelles. Cette année supplémentaire n'est pas comptabilisée comme un redoublement *et les ECTS obtenus restent acquis. Cette année donne lieu à un contrat pédagogique signé avec l'élève précisant notamment l'organisation pédagogique de l'année et les objectifs de résultats à obtenir pour valider l'année (UE à suivre et à valider).*

4.4. Redoublement et ajournement de la validation de l'année écoulée avec autorisation à continuer dans l'année supérieure (AJAC)

Le redoublement *et l'ajournement de la validation de l'année écoulée avec autorisation à continuer en année supérieure* ne sont pas des droits.

Sur décision du jury d'école ou du jury d'appel un élève qui n'a pas validé toutes les UE de son année peut être autorisé :

- à se réinscrire administrativement dans la même année de formation sous la mention de redoublant si l'année écoulée est définitivement invalidée. Une seule réinscription au titre du redoublement est autorisée dans le cycle ingénieur. Il n'y a pas de redoublement en PeiP sauf sur dossier médical.
- à se réinscrire administrativement dans la même année de formation, sans changer de statut FISE ou FISA, sous la mention AJAC (Ajourné avec Autorisation à Continuer) si la décision de validation de l'année écoulée est reportée à une date ultérieure au jury d'école ou au jury d'appel. Un AJAC ne peut être prononcé que si, et seulement si, le nombre maximum d'ECTS non validés sur l'année universitaire écoulée est inférieur ou égal à 6 ECTS (soit au maximum 10% des ECTS de l'année). Les ECTS manquants doivent être validés par le jury d'école avant le 31 mai de l'année suivante afin de permettre l'inscription administrative de l'élève dans l'année supérieure de sa formation. Dans le cas contraire, l'élève prendra le statut de redoublant.

Lorsque le jury autorise un redoublement ou un AJAC, les ECTS obtenus restent acquis et cette année donne lieu à un contrat pédagogique établi par le directeur de département de sa spécialité et signé par l'élève précisant notamment

l'organisation pédagogique de l'année et les objectifs de résultats à obtenir pour valider l'année (UE à suivre et à valider).

Dans le cas d'un AJAC, l'étudiant est inscrit sur les deux années pour les inscriptions pédagogiques (année écoulée et année supérieure), et le contrat pédagogique comprend des UE ou ECUE des deux années.

Dans tous les cas et sauf dispositions particulières (années de césure, années blanches ou dispositions prévues aux termes de l'article 5.3), le nombre d'inscriptions en année universitaire dans le cycle ingénieur ne peut excéder 4.

5. Mobilité

5.1. Transfert dans le réseau en fin de troisième année (demande de transfert en annexe 2)

Un élève ayant validé sa troisième année peut demander à bénéficier d'un transfert *dans une autre école ou* une autre spécialité du réseau Polytech, *y compris en changeant de statut (étudiant vers apprenti par exemple)*. Ce transfert est éventuellement soumis à une obligation de s'inscrire à nouveau en troisième année dans la spécialité d'accueil.

Un élève admis à redoubler peut demander à bénéficier d'un transfert. Il devra s'inscrire à nouveau en troisième année dans *l'école ou* la spécialité d'accueil.

Un élève non autorisé à poursuivre sa scolarité dans son école ne peut bénéficier du transfert dans une autre école du réseau.

L'élève doit demander au plus tôt l'autorisation au responsable de sa spécialité d'origine puis prendre contact avec le responsable de la spécialité d'accueil. La date limite de la demande est le 31 mai. La décision de transfert et de réinscription éventuelle en troisième année est prise par les directeurs des écoles concernées sur proposition des responsables de spécialité, dans le respect de son classement à l'entrée de la troisième année. Si une nouvelle inscription en troisième année est préconisée, elle entre dans le décompte des années de scolarité de l'élève.

Lorsque le transfert a lieu, l'élève est inscrit dans l'école d'accueil en vue de l'obtention du diplôme de cette école *et n'est plus inscrit à Polytech Nice Sophia*.

5.2. Mobilité dans le réseau en fin de quatrième année (demande de mobilité en annexe 3)

Seuls les élèves ayant validé leur quatrième année dans leur école d'origine peuvent être autorisés à suivre 1 ou 2 semestres de la cinquième année pour terminer le cycle ingénieur dans une autre école du réseau. Dans ce cas, l'élève s'inscrit en cinquième année dans son école d'origine dont il obtiendra le diplôme s'il obtient les ECTS des UE de l'école d'accueil. Il doit s'acquitter de la totalité des frais d'inscription règlementaires dans son école d'origine et s'inscrire administrativement dans l'école d'accueil (sans frais supplémentaire). La procédure de demande de mobilité est identique à celle du 5.1.

5.3. Mobilité nationale (hors réseau Polytech) et internationale

L'élève qui effectue une partie de son cursus dans un autre établissement d'enseignement supérieur est lié par un contrat d'études établi entre son école et l'établissement d'accueil. Ce contrat d'études décrit le programme d'études que l'élève doit suivre et valider. Par ce contrat :

- l'établissement d'accueil s'engage à assurer les UE convenues en procédant si nécessaire à un aménagement des horaires;
- l'élève s'engage à suivre le programme d'études en le considérant comme une partie intégrante de sa formation ;
- l'école s'engage à garantir une reconnaissance académique totale de la période d'études effectuée dans l'établissement d'accueil, sous réserve de l'obtention des crédits stipulés dans le contrat d'études.

6. Délivrance du diplôme d'ingénieur en fin de formation

6.1. Certification du niveau d'anglais et du niveau de français

Les ingénieurs exercent leur activité dans un contexte de compétition internationale et d'ouverture mondiale des économies. La CTI estime donc indispensable de donner aux élèves ingénieurs une formation qui les confronte de manière pratique à la dimension internationale et exige à ce titre un niveau minimal en anglais pour la délivrance du diplôme (R&O 2020). Le niveau d'anglais visé à l'issue d'une formation d'ingénieur est le niveau C1 défini par le « cadre européen commun de référence pour les langues » du Conseil de l'Europe. En aucun cas un étudiant n'ayant pas validé le niveau B2 ne pourra être diplômé.

Le niveau d'anglais est évalué par l'ensemble des résultats obtenus par l'élève au cours de sa formation. Un test de langues externe reconnu et passé dans un centre agréé, sera pris en compte dans l'appréciation du niveau d'anglais de l'élève.

Le TOEIC est l'épreuve choisie par le réseau Polytech. Le niveau d'anglais demandé requiert un score minimum au TOEIC de 785 *ou B2 du CECRL*. Sur autorisation préalable de la direction des études, d'autres tests pourront être pris en considération en alternative au TOEIC.

En formation continue, en aucun cas un diplôme d'ingénieur ne sera délivré à un stagiaire n'atteignant pas le niveau B1 du CECRL ou 550 au TOEIC (CTI R&O 2020).

Par ailleurs, pour obtenir le diplôme, les élèves étrangers non francophones doivent atteindre un niveau B2 du CECRL en français, validé par une certification externe (CTI R&O 2020).

6.2. Conditions de délivrance du diplôme d'ingénieur à la fin du cursus

Pour être diplômé d'une école dans une spécialité donnée, (cf. *CTI R&O 2020 livre 1 section C1)* l'élève doit effectuer au moins trois semestres académiques d'enseignements sous le contrôle actif de l'école durant les six derniers semestres de sa formation (ou durant les 4 derniers semestres en cas d'intégration en année 4), ainsi qu'un stage de fin d'étude (projet de fin d'étude) d'un semestre dont le contrôle peut être partagé avec un autre établissement.

L'un des 3 semestres académiques pourra être réalisé dans un établissement académique partenaire avec lequel l'école a noué des liens de partenariat avérés (dispositif de formation, de recrutement et d'assurance qualité coconstruits entre les deux établissements).

Seuls les élèves ayant validé la cinquième année et ayant respecté les conditions de présence en semestres académiques, de stage, de mobilité à l'international, de niveau d'anglais et du nombre de polypoints peuvent être diplômés. Les élèves étrangers non francophones admis dans le cycle ingénieur sur diplôme étranger doivent aussi faire la preuve d'une validation du niveau B2 en français pour être diplômés.

Les attestations de diplôme sont établies à l'issue de la délibération du jury d'école et sont mises à la disposition des élèves par la scolarité de l'école.

Le diplôme d'ingénieur est délivré conformément à la décision du jury d'école, dans la spécialité dans laquelle l'élève est inscrit. Il est signé par le Directeur de l'école, le Président de l'Université et par le ministre chargé de l'enseignement supérieur ou son représentant. Il confère le grade de master *(cf. code de l'éducation Article D612-34).*

L'élève ayant validé la totalité des UE de la formation mais n'ayant pas satisfait aux autres obligations obtient une attestation de suivi de la formation, mentionnant qu'il a obtenu la totalité des ECTS et des UE de la formation mais qu'il n'a pas satisfait à toutes les conditions requises pour l'obtention du diplôme d'ingénieur. Il n'est plus élève de l'école et aucune formation supplémentaire ne lui sera délivrée.

6.3. Conditions de délivrance du diplôme d'ingénieur après la fin du cursus

L'élève ayant validé la totalité des UE de la formation mais n'ayant pas satisfait aux *niveaux de langue requis* dispose pendant les trois années (cf. CTI R&O 2020 livre 2 section C.4.4.2) qui suivent sa dernière inscription, d'une possibilité de réinscription universitaire pour justifier de celles-ci (date limite au 31 octobre de l'année N+3).

Le directeur de l'école a délégation du jury d'école pour délivrer une attestation d'obtention du diplôme dès que l'élève ajourné produit la certification manquante à la scolarité de l'école sans attendre le prochain jury qui sera chargé de prendre acte de la réussite définitive de l'élève.

Passé le délai de trois ans, une procédure de VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) ou de VES (Validation des Etudes Supérieures) pourra conduire à la délivrance du diplôme d'ingénieur suivant les modalités en vigueur pour la VAE et la VES.

Dans le cadre de la VAE et de la VES, aucun diplôme d'ingénieur ne sera délivré à un candidat n'atteignant pas le niveau de langue B2 (cf. CTI R&O 2020 livre 2 section 3.5.3.C).

Partie II - Règlement pour les formations sous statut d'apprenti en formation initiale et en formation continue

Les présentes dispositions s'appliquent aux spécialités dispensées en partenariat avec le CFA EPURE pour « Bâtiments, génie de l'Eau et Informatique » d'une part, et avec le CFAI ITII PACA pour « Electronique et Informatique Industrielle ».

Ces formations sont accessibles par le biais de l'apprentissage, ainsi qu'en formation continue pour la spécialité « Electronique et Informatique Industrielle ».

7. Organisation des études

7.1. Répartition temporelle et Unités d'Enseignement

Le volume horaire total d'enseignement encadré est obligatoirement inférieur à 1800 h pour les apprentis (cf. R&O 2020 livre 1 section C.5.3) et entre 1400 et 1600h pour les stagiaires en formation continue sur les trois années du cycle ingénieur. Les enseignements sont organisés en 6 semestres pour les apprentis, et 4 à 5 semestres pour les stagiaires de la formation continue.

Les enseignements sont groupés en Unités d'Enseignement (UE) au sein de chaque semestre. Chaque UE assure une cohérence pédagogique entre divers Eléments Constitutifs de l'UE (ECUE) et contribue à l'acquisition de compétences identifiées. Une UE par semestre est affectée aux compétences acquises en entreprise. A chaque UE est associé un nombre fixé d'ECTS. A chaque semestre sont associés 30 ECTS exigibles définis dans la maquette pédagogique.

7.2. Nature des enseignements

La formation comprend:

- des enseignements sous forme de cours, travaux dirigés et travaux pratiques ;
- des travaux personnels tutorés dans le cadre d'une pédagogie de projets ;
- des conférences et des séminaires ;
- des activités d'investissement personnel ou collectif agréées par l'école.

Les maquettes pédagogiques (programmes, volumes horaires, répartition en UE, pondération des évaluations au sein d'une même UE) sont publiées annuellement. Les modalités d'évaluation des UE sont fixées et communiquées aux élèves et aux enseignants au plus tard un mois après la date de rentrée de l'année universitaire.

Une partie de la formation pourra être réalisée en cours à distance (cf. CTI R&O 2020 livre 1 section C1).

7.3. Projet en entreprise

L'un des objectifs de la formation est de mettre l'élève en situation de conduite d'un projet personnel en entreprise. Il s'agit pour l'élève d'acquérir une démarche globale opérationnelle dans la mise en œuvre de projets ultérieurs.

Le projet est un ensemble de propositions et d'actions, dont le participant est personnellement porteur, et dont l'élaboration et la mise en œuvre sont effectuées en collaboration active avec les clients et fournisseurs internes.

Le projet doit s'intégrer à l'activité et à la stratégie de l'entreprise et permettre au futur ingénieur de proposer un ensemble d'actions innovantes.

Il doit permettre l'évaluation d'un certain nombre de compétences nécessaires à un Ingénieur. Il intègre donc des aspects techniques et scientifiques, organisationnels, humains et économiques.

Le suivi du projet est assuré :

- par un tuteur professionnel qui est un salarié désigné par l'entreprise ;
- par un référent académique qui est un enseignant désigné par le responsable de la spécialité ;

• par le responsable d'année dans laquelle s'inscrit le projet.

Le projet donne lieu à l'établissement d'un mémoire ainsi qu'à une soutenance devant un jury.

Le président du jury de projet participe à la commission préparatoire de la spécialité.

7.4. Mobilité internationale

Conformément aux préconisations de la CTI, il est recommandé que chaque élève effectue, pendant les années postbac une ou plusieurs expériences à l'étranger validées par l'école. La forme peut être variée : semestre ou année d'études, césure, double diplôme, diplôme conjoint, stage en entreprise ou en laboratoire, emploi, etc.

Les écoles sont fortement incitées à rendre obligatoire des séjours à l'étranger en entreprise d'au moins trois mois (CTI R&O 2020 C.4.4.4). Au sein du réseau Polytech, la durée totale de séjour à l'étranger pendant les études supérieures doit être d'au moins un trimestre en durée cumulée.

Dans le cas de Polytech Nice Sophia, chaque apprenti doit effectuer, comme indiqué ci-dessus et sauf cas particulier, au cours de sa scolarité, un ou plusieurs séjours à l'étranger. En aucun cas, cette durée durant le cycle ingénieur ne pourra être inférieure à 12 semaines.

Les élèves qui ont intégré l'école en année 3 après un diplôme L2 ou L3 (ou équivalent) obtenu à l'étranger ou en année 4 après un diplôme L3, M1 ou M2 (ou équivalent) obtenu à l'étranger, sont dispensés de l'expérience obligatoire minimum à l'international; celle-ci est néanmoins possible pour les élèves qui le souhaitent

7.5. Evaluation des élèves ingénieurs

Voir § 1.5.

7.6. Assiduité

La présence, qu'elle soit physique ou à distance, à toutes les activités d'enseignement inscrites à l'emploi du temps ainsi qu'aux épreuves de contrôle est obligatoire. Les élèves signent une fiche de présence, manuscrite ou électronique, par séance de cours. Celle-ci est visée par l'enseignant et transmise au CFA partenaire qui en informe les entreprises. Un élève absent dispose d'un délai de 2 jours ouvrés pour justifier son absence auprès du secrétariat de sa formation.

En cas d'absence l'élève pourra être convoqué par le responsable de la spécialité et ses absences pourront être prises en compte dans les décisions des commissions préparatoires de semestre ou d'année.

Dans le cas d'un cours à distance, les élèves devront justifier de leur assiduité conformément aux exigences de suivi du cours qui seront fixées au préalable par le responsable de la formation.

7.6.1. Absence lors d'une activité d'enseignement

Voir § 1.6.1

7.6.2. Absence lors d'une épreuve d'évaluation

Voir § 1.6.2

8. Règlement des épreuves d'évaluation

Voir § 2.

9. Commissions préparatoires, jury d'école et jury d'appel

9.1. Commissions préparatoires au jury d'école

Les commissions préparatoires au jury d'école sont composées du directeur de département de la spécialité, du responsable de la spécialité, du responsable d'année, d'un représentant du partenaire de la formation, des présidents de jury de projet et des coordonnateurs de projet. Le directeur de l'école, le directeur des études et le responsable de la scolarité de l'école peuvent se joindre à la commission. Les commissions préparatoires sont réunies à la fin de chaque semestre et à l'issue des épreuves complémentaires ; elles examinent les résultats des élèves ingénieurs et formulent un avis pour chacun : validation des UE, validation de semestre, validation de formation pour les élèves de cinquième année, autorisation de se réinscrire dans la même année, réorientation, prescription d'un programme d'épreuves complémentaires, etc. Les avis donnés par la commission préparatoire ne constituent pas des décisions ; les avis sont transmis au jury d'école qui prend les décisions quant à la poursuite des études.

Les éléments de validation de formation pour les élèves de cinquième année sont les suivants :

- l'avis académique (favorable si toutes les UE des 3 ans de formation sont validées) ;
- l'avis délivré par le jury de soutenance du projet en entreprise ;
- l'avis de l'entreprise.

Les membres des commissions préparatoires ont obligation de réserve.

9.2. Jury d'école

Voir § 3.2. Pour les formations sous statut d'apprenti le jury d'école comprend aussi le responsable de la spécialité et un représentant du CFA partenaire de la formation.

9.3. Jury d'appel

Voir § 3.3. Pour les formations sous statut d'apprenti le jury d'appel comprend aussi le responsable de la spécialité et un représentant du CFA partenaire de la formation.

10. Conditions de validation et poursuite du cursus de formation

10.1. Validation des unités d'enseignement, des semestres et des années

Toute UE dont la note est supérieure ou égale à 10/20 ou dont le grade dans la nomenclature ECTS est supérieur ou égal à E, est validée.

Un semestre est validé si toutes les UE du semestre sont validées.

Une année est validée si les deux semestres sont validés.

Il n'y a pas de compensation entre les UE ni entre les semestres.

En cas de non-validation d'une UE, le jury peut autoriser l'élève à passer des épreuves complémentaires pour valider l'UE, le semestre ou l'année, en précisant les modalités et les dates de ces épreuves.

10.2. Modalités d'octroi des ECTS

Voir § 4.2.

10.3. Conditions de poursuite du cursus de formation

Voir § 4.3.

11. Délivrance du diplôme d'ingénieur en fin de formation

11.1. Certification du niveau d'anglais et du niveau de français

Voir § 6.1.

11.2. Conditions de délivrance du diplôme d'ingénieur à la fin du cursus

Pour être diplômé d'une école dans une spécialité donnée, il faut avoir réellement accompli au moins quatre semestres de formation en alternance dans la spécialité.

Seuls les élèves ingénieurs ayant obtenu un avis académique favorable, un avis de projet favorable, un avis de l'entreprise favorable et ayant validé le niveau B2 (apprentis) ou B1 (stagiaires en formation continue) en langue anglaise et remplissant l'exigence de mobilité internationale peuvent être diplômés. Les élèves étrangers non francophones doivent aussi faire la preuve d'une validation du niveau B2 en français, validé par un test externe, pour être diplômés.

Les attestations de diplôme sont établies à l'issue de la délibération du jury d'école et sont mises à la disposition des élèves par la scolarité de l'école.

Le diplôme d'ingénieur est délivré conformément à la décision du jury d'école, dans la spécialité dans laquelle l'élève est inscrit. Il est signé par le Directeur de l'école, le Président de l'Université et par le ministre chargé de l'enseignement supérieur ou son représentant. Il confère le grade de master (cf. code de l'éducation Article D612-34).

L'élève ayant validé la totalité des UE de la formation mais n'ayant pas satisfait aux autres obligations, tel que le niveau requis en anglais ou en français, obtient une attestation de suivi de la formation, mentionnant qu'il a obtenu la totalité des UE de la formation mais qu'il n'a pas satisfait à toutes les conditions requises pour l'obtention du diplôme d'ingénieur. Il n'est plus élève de l'école et aucune formation supplémentaire ne lui sera délivrée.

11.3. Conditions de délivrance du diplôme d'ingénieur après la fin du cursus

L'élève ayant validé la totalité des UE de la formation dans l'année N mais n'ayant pas satisfait aux niveaux de langue requis dispose pendant les trois années (cf. CTI R&O 2020 livre 2 section C.4.4.2) qui suivent sa dernière inscription, d'une possibilité de réinscription universitaire pour justifier de celles-ci (date limite au 31 octobre de l'année N+3).

Le directeur de l'école a délégation du jury d'école pour délivrer une attestation d'obtention du diplôme dès que l'élève ajourné produit la certification manquante à la scolarité de l'école sans attendre le prochain jury qui sera chargé de prendre acte de la réussite définitive de l'élève.

Passé le délai de trois ans, une procédure de VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) ou VES (validation des études supérieures) pourra conduire à la délivrance du diplôme d'ingénieur suivant les modalités en vigueur pour la VAE et la VES.

Dans le cadre de la VAE et de la VES aucun diplôme d'ingénieur ne sera délivré à un candidat n'atteignant pas le niveau de langue B2 pour les apprentis et B1 pour les stagiaires de formation continue (cf. CTI R&O 2020 livre 2 section 3.5.3.C).

Annexe 1: Poly'actions et Polypoints

Règlement valable pour les élèves réalisant leur première inscription administrative à l'école Polytech Nice Sophia à la rentrée de l'année académique 2020/2021 en première année de PeiP (1A) ou en première année de cycle ingénieur (3A). Les élèves qui intègrent directement Polytech Nice Sophia en 2ème année du cycle ingénieur (4A), qui reviennent d'une année de césure, ou qui redoublent une année, sont soumis au règlement des études de la promotion qu'ils rejoignent, ceci pour gérer les étudiants de chaque promotion de façon homogène.

Les poly'actions sont un dispositif visant à permettre à tous les élèves ingénieurs de développer des capacités d'initiative, d'organisation, de management ou de travail en équipe. Pour cela, les élèves ingénieurs sont incités à entreprendre des actions, dites « poly'actions » touchant à la vie associative, à la vie de l'école, à des événements culturels ou sportifs, etc., de façon bénévole et au bénéfice de l'école. Ces poly'actions sont créditées de polypoints et les élèves ingénieurs doivent capitaliser un certain nombre de polypoints au cours de leur formation pour obtenir leur diplôme.

- 15 polypoints si l'étudiant fait le cycle préparatoire (1 ou 2 ans) et le cycle ingénieur dans l'école ;
- 10 polypoints si l'étudiant fait uniquement le cycle ingénieur sur 3 ans dans l'école ;
- 5 polypoints si l'étudiant fait uniquement le cycle ingénieur sur 2 ans dans l'école (admission en 4ème année).

I. Procédure Polypoints et référent Poly'actions

- 1- Tout membre du personnel de l'école souhaitant mettre en place une poly'action devient référent poly'action.
- 2- Le référent poly'action informe par mail (ou tout autre moyen de communication) les étudiants de l'école de la mise en place d'une poly'action.

Ce message doit inclure:

- Description succincte de la poly'action
- Nombre d'étudiants souhaité
- Période (dates de début et de fin de la poly'action)
- Durée de participation à la poly'action et nombre de polypoints correspondant
- Email de contact
- Procédure d'inscription à la poly'action
- 3- Le référent poly'action valide l'inscription des étudiants volontaires à sa poly'action puis organise et supervise les actions qu'il a proposées.
- 4- A la fin de chaque poly'action, le référent poly'action transmet par courriel (avec accusé de réception) au gestionnaire du suivi des polypoints la liste nominative des étudiants ayant validé leurs polypoints : Numéro PNS de l'étudiant Nom Prénom Spécialité Année Nature de l'action Nombre de polypoints obtenus (voir exemple de grille indicative de polypoints ci-après).
- 5- Le gestionnaire de suivi des polypoints importe ces informations au fil de l'eau dans un fichier de suivi unique sous GEODE listant tous les étudiants PEIP, 3A, 4A, 5A (alternants inclus) et toutes les poly'actions.
- 6- L'étudiant est informé par mel automatique de son récapitulatif de polypoints à chaque modification. Un récapitulatif lui est envoyé à la fin de chaque semestre.
- 7- A chaque fin de semestre, les responsables de formation font le point sur l'état de validation des polypoints de leurs étudiants sur GEODE et le cas échéant les alertent de la situation.

II. Poly'actions

Une poly'action peut valoir 5, 10 ou 15 polypoints.

Les poly'actions sont proposées par l'école et l'ensemble de ses services, ou encore par les associations de l'école. Elles peuvent être aussi des initiatives personnelles de l'étudiant, dans ce dernier cas seulement, elles doivent être validées par la Directrice Communication et Vie Etudiante de l'école.

Plusieurs types de poly'actions sont recensées :

- actions organisées par les associations étudiantes de l'école (BDE, BDA, BDHE, etc.)
- actions organisées par les services de l'école
- actions de communication ou représentation externe

Les missions associées relèvent par exemple de mission d'organisation, de soutien, de communication, de représentation, d'animation, de challenge, d'encadrement...

III. Capitalisation des polypoints

Les polypoints obtenus par les élèves ingénieurs dans d'autres écoles du réseau Polytech peuvent être capitalisables avec ceux acquis à Polytech Nice Sophia.

Les étudiants en alternance (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation) sur 3 ans, 2 ans ou 1 an de formation sont automatiquement crédités de 10 polypoints.

Les étudiants effectuant l'UE optionnelle « engagement étudiant » sont automatiquement crédités de l'ensemble des polypoints qu'ils doivent acquérir au vu de leur cursus à l'école.

Le nombre de polypoints obtenus et la nature des actions sont mentionnés dans le supplément au diplôme de l'étudiant.

GRILLE INDICATIVE et NON EXHAUSTIVE DE POLY'ACTIONS ET D'ATTRIBUTION DE POLYPOINTS

Poly'action	Nombre de polypoints	Référent poly'action					
Engagements dans les associations et clubs de l'école							
Membres actifs du bureau du BDE (président, vice-président, trésorier, etc.)	A définir avec le BDE	Direction de la Communication et de la Vie étudiante					
Membres actifs du BDA, BDJ, Junior Entreprise, BDC, BDHE, etc.	A définir avec les clubs concernés	Direction de la Communication et de la Vie étudiante					
Création, mise en place, gestion d'un nouveau club (théâtre, ping-pong, photo, vidéo, gestion babyfoot, foyer, etc.)	A définir avec les clubs concernés	Direction de la Communication et de la Vie étudiante					
Assistance à l'organisation d'évènements ponctuels pour les clubs et associations (gala, intégration, soirée)	A définir avec les clubs concernés	Direction de la Communication et de la Vie étudiante					
Evénements organisés par l'école							
Sophia Tech Forum (aide logistique)	5 ou 10	Direction des Relations Entreprises					
Sophia Tech Forum (aide jour J)	5 ou 10	Direction des Relations Entreprises					
Dating Polytech (aide logistique)	5 ou 10	Direction des Relations Entreprises					

Dating Polytech (aide jour J) 5 ou 10 Direction des Relations Entreprises Remise des diplômes (aide logistique) 5 ou 10 Direction de la Communication et de la Vie étudiante Journée porte ouvert (aide jour J) 5 ou 10 Direction de la Communication et de la Vie étudiante Journée porte ouvert (aide logistique) 5 ou 10 Direction de la Communication et de la Vie étudiante Représentations de l'école Forum, salon, ou autre action de 5 ou 10 Direction de la Communication et de la Vie étudiante communication Réalisation de vidéo sur l'école, de 5 ou 10 Direction de la Communication et de la Vie étudiante portraits d'étudiants, lip dub, etc. Réalisation de vidéo sur l'école, de 5 ou 10 Direction de la Communication et de la Vie étudiante portraits d'étudiants, lip dub, etc. Réalisation d'affiche pour des 5 ou 10 Direction de la Communication et de la Vie étudiante de viennents Participation active à la semaine du cerveau Adéfinir Enseignant ou Direction De la Recherche ou Unité de recherche de l'université Participation aux cordées de la réussite A définir Enseignant ou Direction De la Recherche ou Unité de recherche de l'université Participation à l'organisation de la nuit de l'école (réponses aux A définir Enseignant ou Département de formation Enseignant ou Département de formation Participation à des concours (Google HashCode, SWERC, Hackathon) Vis de l'école Membre d'un conseil de l'école ou de l'école ou de l'école (réponses aux A A définir Département de formation Département de formation Département de formation Département de romation Département de formation Département de soptions aux 4A A définir Département de formation Département de formation Département de l'école (réponses aux A A définir Département de formation Département de formation Département de formation Département de l'école (réponses aux A A définir Département de formation Département de formation Département de l'école			<u></u>
Remise des diplômes (aide jour J) 5 ou 10 Direction de la Communication et de la Vie étudiante Journée porte ouvert (aide jours J) 5 ou 10 Direction de la Communication et de la Vie étudiante Journée porte ouvert (aide logistique) 5 ou 10 Direction de la Communication et de la Vie étudiante Représentations de l'école Forum, salon, ou autre action de communication de la Communication et de la Vie étudiante Communication de vidéo sur l'école, de portraits d'étudiant lip dub, etc. Réalisation de vidéo sur l'école, de portraits d'étudiants lip dub, etc. Réalisation de vidéo sur l'école, de portraits d'étudiants lip dub, etc. Réalisation de vidéo sur l'école, de portraits d'étudiants lip dub, etc. Participation active à la fête de la science A définir Participation active à la semaine du cerveau Participation active à la semaine du A définir Participation aux cordées de la réussite A définir Participation à l'organisation de la nuit de l'info Participation à l'organisation de la nuit de l'info Responsable des admissions A définir Présentation de l'école l'école u de l'école l'école l'université Délégué de promo A définir Présentation de l'alternance aux 4A A définir Organisation de visites d'entreprise lors de leur ouvis à l'école A définir Accueil d'intervenants d'entreprise lors de leur ouvis à l'école Organisation de purice de l'ecole l'école l'école l'entreprise lors de leur ouvis à l'école Organisation de journée thématique (semaine de l'industrie, du handicap, du dvevloppement durable, de la culture, du sport, etc.) Organisation des Durmées A définir Direction de la Communication et de la Vie étudiante ou Enseignant ou Département de formation ou Direction Des	Dating Polytech (aide jour J)	5 ou 10	Direction des Relations Entreprises
Journée porte ouverte (aide logistique) Journée porte ouverte (aide logistique) Sou 10 Direction de la Communication et de la Vie étudiante Représentations de l'école Forum, salon, ou autre action de communication et de la Vie étudiante Réalisation de vidéo sur l'école, de 5 ou 10 Direction de la Communication et de la Vie étudiante Réalisation de vidéo sur l'école, de 5 ou 10 Direction de la Communication et de la Vie étudiante Réalisation de vidéo sur l'école, de 5 ou 10 Direction de la Communication et de la Vie étudiante Réalisation d'affiche pour des évenements Participation active à la semaine du cerveau Participation active à la semaine du cerveau Participation aux cordées de la réussite Participation à l'organisation de la nuit de l'Info Ambassadeur de l'école (réponses aux da définir Ambassadeur de l'école (réponses aux da définir Participation à des concours (Google HashCode, SWERC, Hackathon) Via de l'école Membre d'un conseil de l'école ou de l'universitè Département de formation Présentation de l'alternance aux 4A A définir Département de formation Département de romation Département de formation Département de formation Département de formation Département de formation A définir Direction des Relations Entreprises Organisation de visites d'entreprise lors de leur cuts à l'école Accueil des candidats aux concours A définir Direction des Relations Entreprises ou Direction Des Etudes Organisation de visites d'entreprise lors de leur cuts à l'école Accueil des candidats aux concours A définir Direction des Relations Entreprises ou Direction Des Etudes ou Département de formation ou Direction de leur cours à l'école Accueil des candidats aux concours	Remise des diplômes (aide logistique)	5 ou 10	Direction de la Communication et de la Vie étudiante
Représentations de l'école Forum, salon, ou autre action de communication et de la Vie étudiante Protraits d'étudiants, lip dub, etc. Réalisation de vidéo sur l'école, de pour des événements Participation active à la fête de la science Participation active à la semaine du cerveau Participation active à la semaine du cerveau Participation active à la semaine du cerveau Participation à l'organisation de la nuit de l'industre de l'école (réponses aux candidats) Participation à l'organisation de la nuit de l'industre de l'école (réponses aux candidats) Vie de l'école Membre d'un conseil de l'école ou de l'ecole ou de l'enuiversité Délégué de promo Présentation des options aux 4A A définir Présentation de l'attenance aux 4A A définir Département de formation Présentation de l'attenance aux 4A A définir Département de formation Direction de la Communication et de la Vie étudiante de l'autiversité Enseignant ou Direction De la Recherche ou Unité de recherche de l'université Enseignant ou Département de formation Responsable des admissions Candidats) Présentation de l'école ou de l'école ou de l'école (réponses aux 4A A définir Département de formation Département de formation Département de formation Département de formation Direction des Relations Entreprises Organisation de l'atternance aux 4A A définir Direction des Relations Entreprises Organisation de visites d'entreprise lors définir Accueil d'intervenants d'entreprise lors d'entreprise se le leur utueur lors de suctements et de la vie étudiante Vevenement caritatifs sur le Campus (Restos du cœur, Sidaction, Téléthon, etc.) Organisation de journée thèmatique (semaine de l'industrie, du handicap, du développement durable, de la culture, du sport, etc.) Organisation de lournée thèmatique (semaine de l'industrie, du handicap, du développement durable, de la culture, du sport, etc.) Organisation d'etelier « info » pour les PeiP A définir Opartement de formation	Remise des diplômes (aide jour J)	5 ou 10	Direction de la Communication et de la Vie étudiante
Représentations de l'école Forum, salon, ou autre action de forum, salon, ou autre de forum, salon, action de fate de la vie étudiante évenements Participation active à la semaine du Adéfinir Enseignant ou Direction De la Recherche ou Unité de recherche de l'université Participation aux cordées de la réussite Adéfinir Enseignant ou Département de formation l'info Ambassadeur de l'école (réponses aux Adéfinir Enseignant ou Département de formation l'adéfinir Date de l'école (réponses aux Adéfinir Enseignant ou Département de formation l'adéfinir Département de formation l'adéfinir Département de formation de l'autreprises d'entreprises d'anciens, conférences d'anciens, conférences d'anciens, conférences d'anciens, conférences d'entreprise lors de feur cours à l'école Accueil des acandidats aux concours Adéfinir Direction des Relations Entreprises Organisation de visites d'entreprise lors Adéfinir Direction des Relations Entreprises ou Direction Des Etudes ou Département de formation ou Direction Des Etudes ou Département de formation ou Direction Des Etudes ou Département de formation	Journée porte ouverte (aide jour J)	5 ou 10	Direction de la Communication et de la Vie étudiante
Représentations de l'école Forum, salon, ou autre action de forum, salon, ou autre de forum, salon, action de fate de la vie étudiante évenements Participation active à la semaine du Adéfinir Enseignant ou Direction De la Recherche ou Unité de recherche de l'université Participation aux cordées de la réussite Adéfinir Enseignant ou Département de formation l'info Ambassadeur de l'école (réponses aux Adéfinir Enseignant ou Département de formation l'adéfinir Date de l'école (réponses aux Adéfinir Enseignant ou Département de formation l'adéfinir Département de formation l'adéfinir Département de formation de l'autreprises d'entreprises d'anciens, conférences d'anciens, conférences d'anciens, conférences d'anciens, conférences d'entreprise lors de feur cours à l'école Accueil des acandidats aux concours Adéfinir Direction des Relations Entreprises Organisation de visites d'entreprise lors Adéfinir Direction des Relations Entreprises ou Direction Des Etudes ou Département de formation ou Direction Des Etudes ou Département de formation ou Direction Des Etudes ou Département de formation	Journée porte ouvert (aide logistique)	5 ou10	Direction de la Communication et de la Vie étudiante
Forum, salon, ou autre action de 5 ou 10 Direction de la Communication et de la Vie étudiante communication Réalisation de vidéo sur l'école, de portraits d'étudiants, lip dub, etc. Réalisation d'affiche pour des événements Participation active à la fête de la science A définir Participation active à la semaine du cerveau Participation aux cordées de la réussite Participation à l'organisation de la nuit de l'info Participation à l'organisation de la nuit de l'info Participation à des concours (Google HashCode, SWERC, Hackathon) Participation à des concours (Google HashCode, SWERC, Hackathon) Adéfinir Présentation de soptions aux 4A A définir Présentation de l'école ou de l'école ou de l'université Organisation de visites d'entreprise A définir Accueil des candidats aux concours de l'école ou de l'ecole o	, , ,		
Forum, salon, ou autre action de 5 ou 10 Direction de la Communication et de la Vie étudiante communication Réalisation de vidéo sur l'école, de portraits d'étudiants, lip dub, etc. Réalisation d'affiche pour des événements Participation active à la fête de la science A définir Participation active à la semaine du cerveau Participation aux cordées de la réussite Participation à l'organisation de la nuit de l'info Participation à l'organisation de la nuit de l'info Participation à des concours (Google HashCode, SWERC, Hackathon) Participation à des concours (Google HashCode, SWERC, Hackathon) Adéfinir Présentation de soptions aux 4A A définir Présentation de l'école ou de l'école ou de l'université Organisation de visites d'entreprise A définir Accueil des candidats aux concours de l'école ou de l'ecole o	Représentations de l'école		
Direction de la Communication et de la Vie étudiante portraits d'étudiants, lip dub, etc.		5 ou 10	Direction de la Communication et de la Vie étudiante
Réalisation de vidéo sur l'école, de potraits d'étudiants, lip dub, etc. Réalisation d'affiche pour des évenements Participation active à la semaine du cerveau Participation active à la semaine du Participation aux cordées de la réussite Participation aux cordées de la réussite Participation à l'organisation de la nuit de l'information à l'organisation de la nuit de l'information à l'expansiation de l'alternance aux 4A A définir Présentation de l'alternance aux 4A A définir Département de formation Présentation de l'alternance aux 4A A définir Département de formation Direction des Relations Entreprises Organisation de visites d'entreprise lors de leur cours à l'école de candidats aux concours (A définir Direction des Relations Entreprises ou Direction des Responsable des admissions Geipi Polytech et e3a Polytech Accueil des candidats aux concours A définir Direction des Relations Entreprises ou Direction Des Etudes ou Département de formation ou Direction de leur cours à l'école de de l'expansion de l'expansion de l'expansion et participation à des évenements caritatifs sur le Campus (Restos du cœur, Sidaction, Téléthon, etc.) Organisation de pournée thematique (semaine de l'industrie, du handicap, du développement durable, de la culture, du sport, etc.) Organisation des Journées Méditerranéennes du Logiciel Libre (JM2L) Animation d'atelier « info » pour les PeiP A définir Département de formation	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	0 00. 10	
portraits d'étudiants, lip dub, etc. Réalisation d'affiche pour des 5 ou 10 Participation active à la fête de la science Participation active à la semaine du cerveau Participation active à la semaine du cerveau Participation aux cordées de la réussite Participation aux cordées de la réussite Participation aux cordées de la réussite Participation à l'organisation de la nuit de l'info Ambassadeur de l'école (réponses aux candidats) Participation à des concours (Google HashCode, SWERC, Hackathon) Vie de l'école Membre d'un conseil de l'école ou de l'université Délégué de promo Présentation de l'alternance aux 4A A définir Département de formation Présentation de l'alternance aux 4A A définir Département de formation ou Direction des Relations Entreprises Direction des Relations Entreprises Des Etudes Accueil des candidats aux concours A définir Ceil des candidats aux concours A définir Direction des Relations Entreprises ou Direction Des Etudes Des Etudes ou Département de formation ou Direction Des Etudes ou Départemen		5 ou 10	Direction de la Communication et de la Vie étudiante
Réalisation d'affiche pour des évènements Participation active à la fête de la science A définir Participation active à la semaine du cerveau Participation active à la semaine du cerveau Participation aux cordées de la réussite Participation à l'organisation de la nuit de l'adéfinir Participation à l'organisation de la nuit de l'info Ambassadeur de l'école (réponses aux candidats) Participation à des concours (Google HashCode, SWERC, Hackathon) Vie de l'école Membre d'un conseil de l'école ou de l'université Persentation des options aux 4A Présentation des visites d'entreprise Organisation de visites d'entreprise Accueil des candidats aux concours Responsable des admissions Direction de l'école Direction de l'école Direction de l'école Direction de l'école Département de formation Département de formation Département de formation Département de formation Département de formation Département de formation Département de formation Département de formation Présentation des options aux 4A A définir Direction des Relations Entreprises Organisation de visites d'entreprise A définir Accueil des candidats aux concours Geipi Polytech et e3a Polytech Accueil des candidats aux concours Geipi Polytech et e3a Polytech Accueil des candidats aux concours Geipi Polytech et e3a Polytech Accueil des tatgiaires et de leur tuteur lors des soutenances Organisation et participation à des évènements caritatifs sur le Campus (Restos du cœur, Sidaction, Téléthon, etc.) Organisation de pournée thèmatique (semaine de l'industrie, du handicap, du dévelopement dustrie, du handicap, du dévelopement de l'industrie, du handicap, du dévelopement dustrie, du handicap, d		0 04 10	Shootien de la deminiarilleatien et de la vie etadiarile
Evènements Participation active à la fête de la science A définir Enseignant ou Direction De la Recherche ou Unité de recherche de l'université Participation active à la semaine du Cerveau Participation aux cordées de la réussite A définir Enseignant ou Direction De la Recherche ou Unité de recherche de l'université Enseignant ou Direction De la Recherche ou Unité de recherche de l'université Enseignant ou Département de formation Participation à l'organisation de la nuit de l'info A définir Enseignant ou Département de formation Présentation à des concours (Google A définir Participation à des concours (Google A définir Participation à des concours (Google A définir Présentation de l'école Membre d'un conseil de l'école ou de l'université Direction de l'école Direction de l'école Direction des relations Entreprises A définir Direction des Relations Entreprises Direction des Re		5 ou 10	Direction de la Communication et de la Vie étudiante
Participation active à la fête de la science Participation active à la semaine du Participation aux cordées de la réussite Participation aux cordées de la réussite Participation à l'organisation de la nuit de Participation à l'organisation de la nuit de Participation à des concours (Google Passadeur de l'école (réponses aux Participation à des concours (Google Passadeur de l'école Participation à des concours (Google Passadeur de l'école Passadeur de l'école ou de Passadeur de l'école	·	0 04 10	Birodion do la Communication de de la vie deducine
Participation active à la semaine du cerveau Participation aux cordées de la réussite Participation à l'organisation de la nuit de l'info Participation à l'organisation de la nuit de l'info Participation à l'organisation de la nuit de l'info Ambassadeur de l'école (réponses aux candidats) Participation à des concours (Google HashCode, SWERC, Hackathon) Vie de l'école Membre d'un conseil de l'école ou de l'université Délégué de promo Présentation de soptions aux 4A Conférences d'anciens, conférences d'entreprises d'entreprises Organisation de visites d'entreprise lors de leur cours à l'école Accueil des candidats aux concours Gepi Polytech et e3a Polytech Accueil des stagiaires et de leur tuteur lors des soutenances Organisation de journée thèmatique (semaine de l'industrie, du handicap, du développement durable, de la culture, du sport, etc.) Présentation des Journées Adéfinir Organisation de journée thèmatique (semaine de l'industrie, du handicap, du développement durable, de la culture, du sport, etc.) Acmimation d'atelier « info » pour les PeiP Adéfinir Département de l'école l'école Adéfinir Département de formation Présentation de pluther de de l'école de l'école l'école Adéfinir Département de formation Direction des Relations Entreprises A définir Direction des Relations Entreprises A définir Direction des Relations Entreprises A définir Direction des Relations Entreprises ou Direction Des Etudes Des Etudes ou Département de formation Direction des Relations Entreprises ou Direction Des Etudes ou Département de formation ou Direction D		Δ dáfinir	Enseignant ou Direction De la Recherche ou Unité de
Participation active à la semaine du cerveau Participation aux cordées de la réussite Participation à l'organisation de la nuit de l'info Participation à l'organisation de la nuit de l'info Participation à l'organisation de la nuit de l'info Ambassadeur de l'école (réponses aux candidats) Participation à des concours (Google HashCode, SWERC, Hackathon) Vie de l'école Membre d'un conseil de l'école ou de l'université Délégué de promo Présentation des options aux 4A A définir Département de formation Présentation de l'alternance aux 4A A définir Département de formation A définir Département de formation Département de formation Département de formation Département de formation A définir Département de formation Département de formation Département de formation Département de formation A définir Département de formation Département de formation Département de formation A définir Direction des Relations Entreprises A définir Direction des Relations Entreprises Accueil d'intervenants d'entreprise lors de leur cours à l'école Accueil des candidats aux concours Geipi Polytech et e3a Polytech Accueil des candidats aux concours Geipi Polytech et e3a Polytech Accueil des satgaiaires et de leur tuteur lors des soutenances Organisation et participation à des évènements caritatifs sur le Campus (Restos du cœur, Sidaction, Téléthon, etc.) Organisation de journée thèmatique (semaine de l'industrie, du handicap, du développement durable, de la culture, du sport, etc.) Organisation des Journées Méditerranéennes du Logiciel Libre (JM2L) Animation d'atelier « info » pour les PeiP A définir Département de formation	r articipation active a la fete de la science	Aueiiiii	
Participation aux cordées de la réussite Participation à l'organisation de la nuit de l'info Adéfinir Participation à l'organisation de la nuit de l'info Ambasadeur de l'école (réponses aux candidats) Participation à des concours (Google HashCode, SWERC, Hackathon) Vie de l'école Membre d'un conseil de l'école ou de l'université Délégué de promo Présentation de l'alternance aux 4A A définir Présentation de l'alternance aux 4A Conférences d'anciens, conférences d'entreprises Accueil d'intervenants d'entreprise Accueil des candidats aux concours Geipi Polytech et e3a Polytech Accueil des sadiaires et de leur tuteur lors des soutenances Organisation de journée thèmatique (semaine de l'industrie, du handicap, du développement durable, de la culture, du sport, etc.) Organisation des Journées Méditerranéennes du Logiciel Libre (JM2L) Animation d'atelier « info » pour les PeiP Adéfinir Département de l'école A définir Direction des Relations Entreprises ou Département de formation ou Direction des Relations Entreprises A définir Direction des Relations Entreprises A définir Direction des Relations Entreprises ou Direction Des Etudes ou Département de formation Direction des Relations Entreprises ou Direction Des Etudes ou Département de formation Direction des Relations Entreprises ou Direction Des Etudes ou Département de formation Direction des Relations Entreprises ou Direction Des Etudes ou Département de formation Direction des Relations Entreprises ou Direction Des Etudes ou Département de formation Direction des Relations Entreprises ou Direction Des Etudes ou Département de formation ou Direction Des Etudes ou Département de formation ou Direction Des Etudes ou Département de formation ou Direction Des Etudes Organisa	Participation active à la comaine du	A dófinir	
Participation aux cordées de la réussite Participation à l'organisation de la nuit de l'info Participation à l'organisation de la nuit de l'info Ambassadeur de l'école (réponses aux candidats) Participation à des concours (Google HashCode, SWERC, Hackathon) Vie de l'école Membre d'un conseil de l'école ou de l'université Délégué de promo Présentation des options aux 4A A définir Département de formation Présentation de l'alternance aux 4A A définir Présentation de visites d'entreprise Organisation de visites d'entreprise lors de leur cours à l'école Accueil d'intervenants d'entreprise lors de leur cours à l'école Accueil des stagiaires et de leur tuteur Iors des soutenances Organisation de purnée thèmatique (semaine de l'industrie, du handicap, du développement durable, de la culture, du sport, etc.) Organisation des Journées Méditerranéennes du Logiciel Libre (JMZL) Animation d'atelier « info » pour les PeiP A définir Département ou Département de formation Direction de l'école Direction des Relations Entreprises Direction des Relations Entreprises A définir Direction des Relations Entreprises Direction des Relations Entreprises Direction des Relations Entreprises Direction des Relations Entreprises ou Direction Des Etudes ou Département de formation Direction de la Communication et de la Vie étudiante ou Enseignant ou Département de formation ou Direction Des Etudes ou Département de formation ou Direction Des Etudes ou Département de formation ou Direction Des Etudes Direction des Relations Entreprises ou Direction Des Etudes ou Département de formation ou Direction Des Etudes ou Département de formation ou Direction Des Etudes	·	Aueiiiii	
Participation à l'organisation de la nuit de l'info Ambassadeur de l'école (réponses aux candidats) Participation à des concours (Google HashCode, SWERC, Hackathon) Vie de l'école Membre d'un conseil de l'école ou de l'école ou de l'école de groupe d'université Délégué de promo Présentation de soptions aux 4A Conférences d'anciens, conférences d'entreprises Organisation de visites d'entreprise lors de leur cours à l'école Accueil des candidats aux concours définir Accueil des stagiaires et de leur tuteur lors des soutenances Organisation et participation à des évènements caritatifs sur le Campus (Restos du cœur, Sidaction, Téléthon, etc.) Organisation des Journées Méditerranéennes du Logiciel Libre (JM2L) Animation d'atelier « info » pour les PeiP A définir Département de formation Direction de l'école Direction de l'école Direction de l'école Direction de l'école Direction des Relations Entreprises A définir Direction des Relations Entreprises A définir Enseignant ou Département de formation ou Direction des Relations Entreprises A définir Enseignant ou Département de formation Direction des Relations Entreprises A définir Direction des Relations Entreprises A définir Direction des Relations Entreprises A définir Direction des Relations Entreprises ou Direction Des Etudes Direction des Relations Entreprises ou Direction Des Etudes ou Département de formation Direction des Relations Entreprises ou Direction Des Etudes ou Département de formation Direction de la Communication et de la Vie étudiante ou Enseignant ou Département de formation ou Direction Des Etudes Organisation des Journées A définir Direction des Relations Entreprises ou Direction Des Etudes		A dófinir	
l'info Ambassadeur de l'école (réponses aux candidats) Participation à des concours (Google HashCode, SWERC, Hackathon) Vie de l'école Membre d'un conseil de l'école ou de l'université Délégué de promo A définir Département de formation Présentation des options aux 4A A définir Département de formation Présentation de l'alternance aux 4A A définir Département de formation Direction des Relations Entreprises Conférences d'anciens, conférences d'entreprises Organisation de visites d'entreprise A définir Accueil des candidats aux concours Geipi Polytech et e3a Polytech Accueil des stagiaires et de leur tuteur Accueil des stagiaires et de leur tuteur Organisation de journée thèmatique (semaine de l'industrie, du handicap, du développement durable, de la culture, du sport, etc.) Organisation des Journées Méditerranéennes du Logiciel Libre (JM2L) Animation d'atelier « info » pour les PeiP A définir Département de formation Direction des Relations Entreprises Enseignant ou Département de formation ou Direction de la Communication et de la Vie étudiante ou Enseignant ou Département de formation Organisation des Journées Méditerranéennes du Logiciel Libre (JM2L) Animation d'atelier « info » pour les PeiP A définir Département de formation Organisation de formation d'atelier « info » pour les PeiP A définir Organisatement de formation			
Ambassadeur de l'école (réponses aux candidats) Participation à des concours (Google HashCode, SWERC, Hackathon) Vie de l'école Membre d'un conseil de l'école ou de l'université Délégué de promo Présentation des options aux 4A A définir Présentation de l'alternance aux 4A Conférences d'anciens, conférences d'elimiterprises O'ganisation de visites d'entreprise Accueil d'intervenants d'entreprise lors de leur cours à l'école Accueil des stagiaires et de leur tuteur lors des soutenances O'ganisation de journée thèmatique (semaine de l'industrie, du handicap, du développement durable, de la culture, du sport, etc.) Organisation des Journées Maifinir Organisation des Adéfinir Organisation des Journées Adéfinir Organisateurs Maifinir Organisateurs JM2L Adéfinir Organisateurs JM2L Adéfinir Direction des Relations Entreprises Enseignant ou Département de formation ou Direction Des Etudes Direction des Relations Entreprises Enseignant ou Département de formation ou Direction Des Etudes Direction des Relations Entreprises ou Direction Des Etudes Organisation et participation à des évènements caritatifs sur le Campus (Restos du cœur, Sidaction, Téléthon, etc.) Organisation des Journées Adéfinir Organisateurs JM2L Adéfinir Organisateurs JM2L Adéfinir Organisateurs JM2L Adéfinir Obépartement de formation	•	A definir	Enseignant ou Departement de formation
Candidats Participation à des concours (Google HashCode, SWERC, Hackathon) Enseignant ou Département de formation		A 1460 1	B
Participation à des concours (Google HashCode, SWERC, Hackathon) Vie de l'école	, ·	A definir	Responsable des admissions
HashCode, SWERC, Hackathon) Vie de l'école Membre d'un conseil de l'école ou de l'université Délégué de promo A définir Département de formation Département de formation Présentation des options aux 4A A définir Direction des Relations Entreprises A définir Direction des Relations Entreprises Organisation de visites d'entreprise A définir Direction des Relations Entreprises A définir Direction des Relations Entreprises A définir Direction des Relations Entreprises Direction des Relations Entreprises A définir Direction des Relations Entreprises A définir Direction des Relations Entreprises A définir Direction des Relations Entreprises Enseignant ou Département de formation ou Direction Des Etudes Des Etudes Des Etudes Direction des Relations Entreprises A définir Responsable des admissions Direction des Relations Entreprises ou Direction Des Etudes sou Département de formation Direction des Relations Entreprises ou Direction Des Etudes Direction des Relations Entreprises ou Direction Des Etudes ou Département de formation Direction des Relations Entreprises ou Direction Des Etudes ou Département de formation Direction des Relations Entreprises ou Direction Des Etudes ou Département de formation Direction des Relations Entreprises ou Direction Des Etudes ou Département de formation Direction des Relations Entreprises ou Direction Des Etudes ou Département de formation Direction des Relations Entreprises ou Direction Des Etudes Direction des Relations Entreprises A définir Direction des Relations Entreprises Direction Des Etudes Direction des Relations Entreprises Direction Des Etudes Direction Des E			
Vie de l'école Membre d'un conseil de l'école ou de l'úniversité Direction de l'école Délégué de promo A définir Département de formation Présentation des options aux 4A A définir Département de formation Présentation de l'alternance aux 4A A définir Direction des Relations Entreprises Conférences d'anciens, conférences d'entreprises A définir Direction des Relations Entreprises Organisation de visites d'entreprise A définir Direction des Relations Entreprises Accueil d'intervenants d'entreprise lors de leur cours à l'école A définir Enseignant ou Département de formation ou Direction Des Etudes Accueil des candidats aux concours des jolytech et e3a Polytech A définir Direction des Relations Entreprises ou Direction Des Etudes Accueil des stagiaires et de leur tuteur lors des soutenances Direction des Relations Entreprises ou Direction Des Etudes ou Département de formation Organisation et participation à des évènements caritatifs sur le Campus (Restos du cœur, Sidaction, Téléthon, etc.) A définir Direction de la Communication et de la Vie étudiante ou Enseignant ou Département de formation ou Direction Des Etudes Organisation de journée thèmatique (semaine de l'industrie, du handicap, du développement durable, de la culture, du sport, etc.) Direction Des Etudes <t< td=""><td></td><td>A définir</td><td>Enseignant ou Département de formation</td></t<>		A définir	Enseignant ou Département de formation
Membre d'un conseil de l'école ou de l'université Délégué de promo Présentation des options aux 4A A définir Département de formation Présentation de l'alternance aux 4A A définir Conférences d'anciens, conférences d'entreprises Organisation de visites d'entreprise Accueil d'intervenants d'entreprise lors de leur cours à l'école Accueil des candidats aux concours Geipi Polytech et e3a Polytech Accueil des stagiaires et de leur tuteur lors des soutenances Organisation et participation à des évènements caritatifs sur le Campus (Restos du cœur, Sidaction, Téléthon, etc.) Organisation de journée thèmatique (semaine de l'industrie, du handicap, du développement durable, de la culture, du sport, etc.) Organisation des Journées Méditerranéennes du Logiciel Libre (JM2L) Animation d'atelier « info » pour les PeiP A définir Département de formation Département de formation Département de formation Département de l'industrie, du handicap, du définir Direction de la Communication et de la Vie étudiante Direction Des Etudes Direction de la Communication et de la Vie étudiante Organisation des Journées A définir Direction de la Communication et de la Vie étudiante Ou Enseignant ou Département de formation ou Direction Des Etudes Organisation des Journées A définir Direction de la Communication et de la Vie étudiante Ou Enseignant ou Département de formation ou Direction Des Etudes Organisation des Journées A définir Direction de la Communication et de la Vie étudiante Ou Enseignant ou Département de formation ou Direction Des Etudes Organisation des Journées A définir Direction de la Communication et de la Vie étudiante Ou Enseignant ou Département de formation ou Direction Des Etudes	HashCode, SWERC, Hackathon)		
Membre d'un conseil de l'école ou de l'université Délégué de promo Présentation des options aux 4A A définir Département de formation Présentation de l'alternance aux 4A A définir Conférences d'anciens, conférences d'entreprises Organisation de visites d'entreprise Accueil d'intervenants d'entreprise lors de leur cours à l'école Accueil des candidats aux concours Geipi Polytech et e3a Polytech Accueil des stagiaires et de leur tuteur lors des soutenances Organisation et participation à des évènements caritatifs sur le Campus (Restos du cœur, Sidaction, Téléthon, etc.) Organisation de journée thèmatique (semaine de l'industrie, du handicap, du développement durable, de la culture, du sport, etc.) Organisation des Journées Méditerranéennes du Logiciel Libre (JM2L) Animation d'atelier « info » pour les PeiP A définir Département de formation Département de formation Département de formation Département de l'industrie, du handicap, du définir Direction de la Communication et de la Vie étudiante Direction Des Etudes Direction de la Communication et de la Vie étudiante Organisation des Journées A définir Direction de la Communication et de la Vie étudiante Ou Enseignant ou Département de formation ou Direction Des Etudes Organisation des Journées A définir Direction de la Communication et de la Vie étudiante Ou Enseignant ou Département de formation ou Direction Des Etudes Organisation des Journées A définir Direction de la Communication et de la Vie étudiante Ou Enseignant ou Département de formation ou Direction Des Etudes Organisation des Journées A définir Direction de la Communication et de la Vie étudiante Ou Enseignant ou Département de formation ou Direction Des Etudes			
I'université			
Délégué de promo Présentation des options aux 4A A définir Présentation de l'alternance aux 4A Conférences d'anciens, conférences d'antreprises Organisation de visites d'entreprise Accueil d'intervenants d'entreprise lors de leur cours à l'école Accueil des candidats aux concours Geipi Polytech et e3a Polytech Accueil des stagiaires et de leur tuteur lors des soutenances Organisation et participation à des évènements caritatifs sur le Campus (Restos du cœur, Sidaction, Téléthon, etc.) Organisation des Journées Méditerranéennes du Logiciel Libre (JM2L) Animation d'atelier « info » pour les PeiP A définir Département de formation Département de formation Département de formation Direction des Relations Entreprises Enseignant ou Département de formation ou Direction Des Etudes A définir Direction des Relations Entreprises ou Direction Des Etudes ou Département de formation Direction des Relations Entreprises ou Direction Des Etudes ou Département de formation Direction de la Communication et de la Vie étudiante Organisation des Journées Méditerranéennes du Logiciel Libre (JM2L) Animation d'atelier « info » pour les PeiP A définir Direction des Campus (A définir Direction des Relations Entreprises Direction des Relations Entreprises Direction des Relations entreprises A définir Direction des Relations Entreprises Enseignant ou Département de formation Des Etudes ou Département de formation ou Direction Des Etudes Direction de la Communication et de la Vie étudiante Organisation Des Etudes Organisation Des Etudes Direction Des Etudes Organisation Des Etudes Organisation Des Etudes Direction Des Etudes Organisation		A définir	Direction de l'école
Présentation des options aux 4A Présentation de l'alternance aux 4A A définir Direction des Relations Entreprises Organisation de visites d'entreprise A définir Accueil d'intervenants d'entreprise lors de leur cours à l'école Accueil des candidats aux concours Geipi Polytech et e3a Polytech Accueil des stagiaires et de leur tuteur lors des soutenances Organisation et participation à des évènements caritatifs sur le Campus (Restos du cœur, Sidaction, Téléthon, etc.) Organisation des Journées Méditerranéennes du Logiciel Libre (JM2L) A définir Direction des Relations Entreprises Enseignant ou Département de formation ou Direction Des Etudes Direction des Relations Entreprises Enseignant ou Département de formation ou Direction Des Etudes Direction des Relations Entreprises ou Direction Des Etudes A définir Direction des Relations Entreprises A définir Direction des Relations Entreprises A définir Direction des Relations Entreprises Enseignant ou Département de formation Des Etudes ou Département de formation Direction des Relations Entreprises A définir Direction des Relations Entreprises Enseignant ou Département de formation ou Direction Des Etudes ou Département de formation Direction des Relations Entreprises A définir Direction des Relations Entreprises Enseignant ou Département de formation Des Etudes ou Département de la Vie étudiante ou Enseignant ou Département de formation ou Direction Des Etudes Direction de la Communication et de la Vie étudiante ou Enseignant ou Département de formation ou Direction Des Etudes Direction des Relations Entreprises Enseignant ou Département de formation Des Etudes Direction des Relations Entreprises Enseignant ou Département de la Vie étudiante ou Enseignant ou Département de formation ou Direction Des Etudes Direction des Relations Entreprises Enseignant ou Département de la Vie étudiante ou Enseignant ou Département de formation ou Direction Des Etudes	l'université		
Présentation de l'alternance aux 4A Conférences d'anciens, conférences d'entreprises Organisation de visites d'entreprise Organisation de visites d'entreprise A définir Direction des Relations Entreprises Organisation de visites d'entreprise A définir Accueil d'intervenants d'entreprise lors de leur cours à l'école Accueil des candidats aux concours Geipi Polytech et e3a Polytech Accueil des stagiaires et de leur tuteur lors des soutenances Organisation et participation à des évènements caritatifs sur le Campus (Restos du cœur, Sidaction, Téléthon, etc.) Organisation de journée thèmatique (semaine de l'industrie, du handicap, du développement durable, de la culture, du sport, etc.) Organisation des Journées Méditerranéennes du Logiciel Libre (JM2L) Animation d'atelier « info » pour les PeiP A définir Direction des Relations Entreprises Direction des Relations Entreprises A définir Direction des Relations Entreprises A définir Direction des Relations Entreprises Enseignant ou Département de formation ou Direction Des Etudes Direction des Relations Entreprises A définir Direction des Relations Entreprises Enseignant ou Département de formation ou Direction Des Etudes Direction des Relations Entreprises Enseignant ou Département de l'endus des définir Direction des Relations Entreprises Enseignant ou Département de formation ou Direction des Relations entreprises A définir Direction des Relations entreprises Enseignant ou Département de l'endus des définir Direction des Relations entreprises Enseignant ou Département de l'endus des définir Direction des	Délégué de promo	A définir	Département de formation
Conférences d'anciens, conférences d'entreprises Organisation de visites d'entreprise Accueil d'intervenants d'entreprise lors de leur cours à l'école Accueil des candidats aux concours Geipi Polytech et e3a Polytech Accueil des stagiaires et de leur tuteur lors des soutenances Organisation et participation à des évènements caritatifs sur le Campus (Restos du cœur, Sidaction, Téléthon, etc.) Organisation de journée thèmatique (semaine de l'industrie, du handicap, du développement durable, de la culture, du sport, etc.) Organisation des Journées Méditerranéennes du Logiciel Libre (JM2L) A définir Direction des Relations Entreprises Enseignant ou Département de formation Des Entudes ou Département de formation Direction Des Etudes ou Département de la Vie étudiante ou Enseignant ou Département de formation ou Direction Des Etudes Organisation de journée thèmatique (Semaine de l'industrie, du handicap, du développement durable, de la culture, du sport, etc.) Organisation des Journées Méditerranéennes du Logiciel Libre (JM2L) Animation d'atelier « info » pour les PeiP A définir Direction des Relations Entreprises Enseignant ou Département de formation ou Direction Des Relations Entreprises Enseignant ou Département de formation Des Etudes ou Département de la Vie étudiante ou Enseignant ou Département de formation ou Direction Des Etudes Organisateurs JM2L	Présentation des options aux 4A	A définir	Département de formation
d'entreprises Organisation de visites d'entreprise Accueil d'intervenants d'entreprise lors de leur cours à l'école Accueil des candidats aux concours Geipi Polytech et e3a Polytech Accueil des stagiaires et de leur tuteur lors des soutenances Organisation et participation à des évènements caritatifs sur le Campus (Restos du cœur, Sidaction, Téléthon, etc.) Organisation de journée thèmatique (semaine de l'industrie, du handicap, du développement durable, de la culture, du sport, etc.) Organisation des Journées Méditerranéennes du Logiciel Libre (JM2L) Animation d'atelier « info » pour les PeiP A définir Direction des Relations Entreprises ou Direction Des Etudes admissions Enseignant ou Département de formation ou Direction Des Etudes ou Département de formation Direction de la Communication et de la Vie étudiante ou Enseignant ou Département de formation ou Direction Des Etudes Organisation des Journées A définir Organisateurs JM2L Diépartement de formation Diépartement de formation Diépartement de formation Organisateurs JM2L	Présentation de l'alternance aux 4A	A définir	Direction des Relations Entreprises
Organisation de visites d'entreprise A définir Accueil d'intervenants d'entreprise lors de leur cours à l'école Accueil des candidats aux concours Geipi Polytech et e3a Polytech Accueil des stagiaires et de leur tuteur lors des soutenances Organisation et participation à des évènements caritatifs sur le Campus (Restos du cœur, Sidaction, Téléthon, etc.) Organisation de journée thèmatique (semaine de l'industrie, du handicap, du développement durable, de la culture, du sport, etc.) Organisation des Journées Méditerranéennes du Logiciel Libre (JM2L) Animation d'atelier « info » pour les PeiP A définir Direction des Relations Entreprises Enseignant ou Département de formation ou Département de formation ou Direction Des Etudes Enseignant ou Département de formation ou Direction Des Etudes Direction de la Communication et de la Vie étudiante ou Enseignant ou Département de formation ou Direction Des Etudes Organisation des Journées A définir Organisateurs JM2L Département de formation Direction des Relations Entreprises Responsable des admissions Responsable des admissions Responsable des admissions Direction des Relations Entreprises ou Direction Des Etudes ou Département de formation Direction de la Communication et de la Vie étudiante ou Enseignant ou Département de formation ou Direction Des Etudes Organisation Des Etudes Organisateurs JM2L	Conférences d'anciens, conférences	A définir	Direction des Relations Entreprises
Accueil d'intervenants d'entreprise lors de leur cours à l'école Accueil des candidats aux concours Geipi Polytech et e3a Polytech Accueil des stagiaires et de leur tuteur lors des soutenances Organisation et participation à des évènements caritatifs sur le Campus (Restos du cœur, Sidaction, Téléthon, etc.) Organisation de journée thèmatique (semaine de l'industrie, du handicap, du développement durable, de la culture, du sport, etc.) Organisation des Journées Méditerranéennes du Logiciel Libre (JM2L) A définir Enseignant ou Département de formation ou Direction Des Etudes Responsable des admissions Responsable des admissions Direction des Relations Entreprises ou Direction Des Etudes ou Département de formation Direction de la Communication et de la Vie étudiante ou Enseignant ou Département de formation ou Direction Des Etudes Organisation des Journées Méditerranéennes du Logiciel Libre (JM2L) Animation d'atelier « info » pour les PeiP A définir Direction de la Communication et de la Vie étudiante ou Enseignant ou Département de formation ou Direction Des Etudes Organisateurs JM2L	d'entreprises		
Accueil d'intervenants d'entreprise lors de leur cours à l'école Accueil des candidats aux concours Geipi Polytech et e3a Polytech Accueil des stagiaires et de leur tuteur lors des soutenances Organisation et participation à des évènements caritatifs sur le Campus (Restos du cœur, Sidaction, Téléthon, etc.) Organisation de journée thèmatique (semaine de l'industrie, du handicap, du développement durable, de la culture, du sport, etc.) Organisation des Journées Méditerranéennes du Logiciel Libre (JM2L) A définir Enseignant ou Département de formation ou Direction Des Etudes Responsable des admissions Responsable des admissions Direction des Relations Entreprises ou Direction Des Etudes ou Département de formation Direction de la Communication et de la Vie étudiante ou Enseignant ou Département de formation ou Direction Des Etudes Organisation des Journées Méditerranéennes du Logiciel Libre (JM2L) Animation d'atelier « info » pour les PeiP A définir Direction de la Communication et de la Vie étudiante ou Enseignant ou Département de formation ou Direction Des Etudes Organisateurs JM2L	Organisation de visites d'entreprise	A définir	Direction des Relations Entreprises
de leur cours à l'école Accueil des candidats aux concours Geipi Polytech et e3a Polytech Accueil des stagiaires et de leur tuteur lors des soutenances Organisation et participation à des évènements caritatifs sur le Campus (Restos du cœur, Sidaction, Téléthon, etc.) Organisation de journée thèmatique (semaine de l'industrie, du handicap, du développement durable, de la culture, du sport, etc.) Organisation des Journées Méditerranéennes du Logiciel Libre (JM2L) A définir Direction des Relations Entreprises ou Direction Des Etudes ou Département de formation Direction de la Communication et de la Vie étudiante Direction de la Communication et de la Vie étudiante ou Enseignant ou Département de formation ou Direction Des Etudes Organisateurs JM2L Département de formation Département de formation		A définir	
Accueil des candidats aux concours Geipi Polytech et e3a Polytech Accueil des stagiaires et de leur tuteur lors des soutenances Organisation et participation à des évènements caritatifs sur le Campus (Restos du cœur, Sidaction, Téléthon, etc.) Organisation de journée thèmatique (semaine de l'industrie, du handicap, du développement durable, de la culture, du sport, etc.) Organisation des Journées Méditerranéennes du Logiciel Libre (JM2L) A définir Responsable des admissions Direction des Relations Entreprises ou Direction Des Etudes ou Département de formation Direction de la Communication et de la Vie étudiante ou Enseignant ou Département de formation ou Direction Des Etudes Organisation des Journées A définir Organisateurs JM2L A définir Département de formation	·		·
Geipi Polytech et e3a Polytech Accueil des stagiaires et de leur tuteur lors des soutenances Organisation et participation à des évènements caritatifs sur le Campus (Restos du cœur, Sidaction, Téléthon, etc.) Organisation de journée thèmatique (semaine de l'industrie, du handicap, du développement durable, de la culture, du sport, etc.) Organisation des Journées Méditerranéennes du Logiciel Libre (JM2L) Animation d'atelier « info » pour les PeiP A définir Direction de Relations Entreprises ou Direction Des Etudes ou Département de formation Direction de la Communication et de la Vie étudiante ou Enseignant ou Département de formation ou Direction Des Etudes Organisateurs JM2L Département de formation		A définir	
Accueil des stagiaires et de leur tuteur lors des soutenances Organisation et participation à des évènements caritatifs sur le Campus (Restos du cœur, Sidaction, Téléthon, etc.) Organisation de journée thèmatique (semaine de l'industrie, du handicap, du sport, etc.) Organisation des Journées Méditerranéennes du Logiciel Libre (JM2L) A définir Direction des Relations Entreprises ou Direction Des Etudes ou Département de formation Direction de la Communication et de la Vie étudiante ou Enseignant ou Département de formation ou Direction Des Etudes Organisation des Journées Méditerranéennes du Logiciel Libre (JM2L) Animation d'atelier « info » pour les PeiP A définir Direction des Relations Entreprises ou Direction Des Etudes ou Département de la Vie étudiante ou Enseignant ou Département de formation ou Direction Des Etudes Organisateurs JM2L			,
lors des soutenances Organisation et participation à des évènements caritatifs sur le Campus (Restos du cœur, Sidaction, Téléthon, etc.) Organisation de journée thèmatique (semaine de l'industrie, du handicap, du développement durable, de la culture, du sport, etc.) Organisation des Journées Méditerranéennes du Logiciel Libre (JM2L) A définir Etudes ou Département de formation Direction de la Communication et de la Vie étudiante ou Enseignant ou Département de formation ou Direction Des Etudes Organisation des Journées A définir Organisateurs JM2L Département de formation		A définir	Direction des Relations Entreprises ou Direction Des
Organisation et participation à des évènements caritatifs sur le Campus (Restos du cœur, Sidaction, Téléthon, etc.) Organisation de journée thèmatique (semaine de l'industrie, du handicap, du développement durable, de la culture, du sport, etc.) Organisation des Journées Méditerranéennes du Logiciel Libre (JM2L) Animation d'atelier « info » pour les PeiP A définir Direction de la Communication et de la Vie étudiante ou Enseignant ou Département de formation ou Direction Des Etudes Organisateurs JM2L Département de formation	_		
évènements caritatifs sur le Campus (Restos du cœur, Sidaction, Téléthon, etc.) Organisation de journée thèmatique (semaine de l'industrie, du handicap, du développement durable, de la culture, du sport, etc.) Organisation des Journées Méditerranéennes du Logiciel Libre (JM2L) Animation d'atelier « info » pour les PeiP A définir Direction de la Communication et de la Vie étudiante ou Enseignant ou Département de formation ou Direction Des Etudes Organisateurs JM2L Département de formation		A définir	
(Restos du cœur, Sidaction, Téléthon, etc.) Organisation de journée thèmatique (semaine de l'industrie, du handicap, du développement durable, de la culture, du sport, etc.) Organisation des Journées Méditerranéennes du Logiciel Libre (JM2L) Animation d'atelier « info » pour les PeiP A définir Direction de la Communication et de la Vie étudiante ou Enseignant ou Département de formation ou Direction Des Etudes Organisateurs JM2L Organisateurs JM2L			
etc.) Organisation de journée thèmatique (semaine de l'industrie, du handicap, du développement durable, de la culture, du sport, etc.) Organisation des Journées Méditerranéennes du Logiciel Libre (JM2L) Animation d'atelier « info » pour les PeiP A définir Direction de la Communication et de la Vie étudiante ou Enseignant ou Département de formation ou Direction Des Etudes Organisateurs JM2L Organisateurs JM2L Département de formation	·		
Organisation de journée thèmatique (semaine de l'industrie, du handicap, du développement durable, de la culture, du sport, etc.) Organisation des Journées Méditerranéennes du Logiciel Libre (JM2L) Animation d'atelier « info » pour les PeiP A définir Direction de la Communication et de la Vie étudiante ou Enseignant ou Département de formation ou Direction Des Etudes Organisateurs JM2L Organisateurs JM2L Département de formation	,		
(semaine de l'industrie, du handicap, du développement durable, de la culture, du sport, etc.) Organisation des Journées Méditerranéennes du Logiciel Libre (JM2L) Animation d'atelier « info » pour les PeiP A définir Département de formation ou Direction Des Etudes Organisateurs JM2L Organisateurs JM2L Organisateurs JM2L		Δ définir	Direction de la Communication et de la Vie étudiante
développement durable, de la culture, du sport, etc.) Organisation des Journées Méditerranéennes du Logiciel Libre (JM2L) Animation d'atelier « info » pour les PeiP A définir Département de formation		A deliliii	
sport, etc.) Organisation des Journées A définir Organisateurs JM2L Méditerranéennes du Logiciel Libre (JM2L) Animation d'atelier « info » pour les PeiP A définir Département de formation	1 .		·
Organisation des Journées A définir Organisateurs JM2L Méditerranéennes du Logiciel Libre (JM2L) Animation d'atelier « info » pour les PeiP A définir Département de formation			Direction Des Litues
Méditerranéennes du Logiciel Libre (JM2L) Animation d'atelier « info » pour les PeiP A définir Département de formation		A dófinir	Organizatoura IM2I
(JM2L) Animation d'atelier « info » pour les PeiP A définir Département de formation		A delilili	Organisateurs Jivizt
Animation d'atelier « info » pour les PeiP A définir Département de formation			
		۸ ماخة::-	Département de formation
Permanence dans une salle de travaux A definir Departement de formation ou FabLab SOFAB			
	Permanence dans une salle de travaux	A definir	Departement de formation ou Fablab SOFAB

pratiques en libre accès		
Soutien à l'accueil des étudiants	A définir	Direction des Relations Internationales
internationaux		
Participation à l'organisation de	A définir	Direction De la Recherche ou Enseignant ou
conférences scientifiques ou		Département de formation ou Direction Des Etudes
thématiques		
Participation à des installations	A définir	Service Informatique du Campus
d'équipements informatique		
Participation à des opérations de	A définir	Service Technique et Logistique du Campus
maintenance ou de réparation		
immobilière		
Participation à des opérations	A définir	Service Technique et Logistique du Campus
d'installation de mobilier		
Participation à des opérations liées au	A définir	Responsable DDRS
développement durable et à la		
préservation de l'environnement		
Soutien à l'accueil de personnes en	A définir	Directrice Administrative du Campus
situation d'handicap		



Annexe 2 : Formulaire de demande de transfert en année 4

Demande de transfert d'un élève ingénieur en 4^{ème} année à la fin de la troisième année, dans le respect de son classement d'admission dans le cycle

ingénieur (cf.§ 6 du règlement des études du réseau Polytech)

A transme	ttre à la scolarité de son école d'or	rigine				
A						
Année universitaire concernée						
	Spécialité					
ECOLE DEMANDEE : Polytech	Spécialité					
IMPORTANT : L'élève quitte son école des frais d'inscription et il est diplômé d	e d'origine, il s'inscrit dans l'école demar de l'école demandée.	ndée, il s'y acquitte de la totalité				
Nom	Prénom					
Adresse postale						
Courriel	Téléphone					
Date	Signature					
Pièces à fournir : relevé de notes du Date limite de dépôt du dossier à l'éco						
AVIS DE L'ÉCOLE D'ORIGINE						
☐Avis favorable	☐ Avis défavorable					
Le responsable de la spécialité	Le directeur de l'école	Cachet de l'école				
Date et signature	Date et signature					
DECISION DE L'ÉCOLE DEMANDÉE						
☐ Accepté en année 3 ☐ Accepté en	année 4 sous réserve de validation de l'a	nnée 3 dans l'école d'origine				
☐ Accepté en année 3 ☐ Accepté en a☐ Refusé	année 4 sous réserve de validation de l'a	nnée 3 dans l'école d'origine				
	année 4 sous réserve de validation de l'a Le directeur de l'école	innée 3 dans l'école d'origine Cachet de l'école				
□ Refusé		Č				



Annexe 3 : Formulaire de demande de mobilité en année 5

Demande de mobilité d'un élève ingénieur en 5^{ème} année à la fin de la quatrième année (cf.§ 6.2 du règlement des études du réseau Polytech)

A transmettre à la	a scolarité de son école d'origine	
Année universitaire concernée		
ÉCOLE D'ORIGINE : Polytech		
	·	
ÉCOLE D'ACCUEIL : Polytech	·	
PERIODE DE MOBILITE DEMANDEE : Ser	mestre 9	
IMPORTANT : L'élève reste inscrit dans son é il est diplômé de son école d'origine. En cas de par l'école d'origine et le suivi du stage et la so	e mobilité sur l'année complète, la conve	ention de stage est signée
Nom		
'		
Courriel	·	
Date	Signature	
Pièces à fournir : relevé de notes des semest Date limite de dépôt du dossier à l'école d'orig	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	
AVIS DE L'ECOLE D'ORIGINE sous réserve	de validation de l'année en cours	
☐ Avis favorable ☐ Avis défavo	orable	
Le responsable de la spécialité Date et signature	Le directeur de l'école Date et signature	Cachet de l'école
DECISION DE L'ECOLE D'ACCUEIL		
☐ Accepté ☐ Refusé		
Le responsable de la spécialité Date et signature	Le directeur de l'école Date et signature	Cachet de l'école

Annexe 4: Ca	lendrier	universitaire	2020/2021	: 5	pages	en P	J
--------------	----------	---------------	-----------	-----	-------	------	---

Calendrier Pédagogique PEIP Polytech Nice Sophia 2020-2021

Date	Semaines	PeiP 1								
		LU	MA	ME	JE	VE	SAM			
31/août	36					Re	1			
07/sept	37						2			
14/sept	38						3			
21/sept	39						4			
28/sept	40						5			
05/oct	41					WEI (am)	6			
12/oct	42						7			
19/oct	43						8			
26/oct	44		Pa	use pédago	gique - Autoi	mne				
02/nov	45						8			
09/nov	46			F			9			
16/nov	47						10			
23/nov	48						11			
30/nov	49				NI (am)	(journée)	12			
07/déc	50						13			
14/déc	51						14			
21/déc	52		Dauco	Pédagogia:	o - Fâtor fin	d'année				
28/déc	53	Pause Pédagogique - Fêtes fin d'année								
04/janv	1						15			
11/janv	2						16			
18/janv	3						17			
25/janv	4						18			
01/févr	5			Sema	ine Ski					
08/févr	6						1 - JP			
15/févr	7				FP (am)		2			
22/févr	8						3			
01/mars	9			Pause pédag	ogique - Hiv	er				
08/mars	10						4			
15/mars	11						5			
22/mars	12						6			
29/mars	13						7			
05/avr	14	F					8			
12/avr	15						9			
19/avr	16						10			
26/avr	17		Pai	use pédagog	jique - Printe	mps				
03/mai	18		1				11			
10/mai	19		2		F		12			
17/mai	20		3				13			
24/mai	21	F	4				14			
31/mai	22		5				15			
07/juin	23		6				16			
14/juin	24		7				17			
21/juin	25		8				18			
28/juin	26									
05/juil	27									
12/juil	28									
19/juil	29			STAG	E 140h					
26/juil	30									
02/août	31									
09/août	32									
16/août	33									
23/août	34									
30/août	35									
06/sept	36									
13/sept	37									
20/sept	38									

(Re) = date de rentrée
1	ler semestre
2	e nd semestre
5	Stage
F	- érié
F	Pause pédagogique
V	NEI = 09/10/2020 à partir de 14h (am) jusqu'au 11/10/2020 inclus
A	AD=Alumn'Day: 16/10/ 2020 à partir de 14h (am) (sauf PEIP1 et EPU3)
5	STF = Sophia Tech Forum: 05/11/ 2020 (JOURNEE) (sauf PEIP1 et EPU3)
1	NI = Nuit de l'info : 03/12/2020 am (+banalisaton journée 04/12/2020)
5	SEMAINE de SKI = semaine 01/02/2021
J	PO = Journées portes ouverte: 13/02/2021 (JOURNEE)
F	P = Festivités printanières : 18/02/2020 à partir de 14h (am)
J	D = Job Dating : 22/04/2021 (JOURNEE) (sauf PEIP1 et EPU3)

		Pe	iP 2			1	
LU	MA	ME	JE	VE	SAM		
				Re	1		
					2		
					3		
					4		
					5		
				WEI (am)	6		
				AD (am)	7		
					8		
	Pai	use pedagog	gique - Autor	mne			
		F			8		
		-			10		
					11		
			NI (am)	(journée)	12		
			TTT (GTT)	(Journee)	13		
					14		
			F				
	Pause I	Pedagogiqu	e - Fêtes fin	a annee			
					15		
					16		
					17		
					18		
		Sema	ine Ski				
			ED ()		1 - JPO	Reprise des cours le lundi	04/01/2021 à 8l
			FP (am)		2		
	P	ause nédan	ogique - Hiv	er			
	· ·	uuse peuug	ogique inv		4		
					5		
					6		
					7		
F					8		
					9		
					10		
		ise pédagog	ique - Printe	mps			
	1				11		
	2		F		12		
_	3				13		
F	4 5				14 15		
	6				16		
	7				17		
	8				18		
		pour les épr	euves complé	mentaires			
			s Compl.				

Calendrier Pédagogique Polytech Nice Sophia 2020-2021 - 3ème Année Cycle Ingénieur (Formation Initiale Statut Etudiant - FISE)

Date	Semaines			EPU-3A				
		LU	MA	ME	JE	VE	SAM	
31/août	36							
07/sept	37		Re 3A				1	
14/sept 21/sept	38 39						2	
28/sept	40						4	
05/oct	41					WEI (am)	5	
12/oct	42					AD (am)	6	
19/oct	43					715 (dill)	7	
26/oct	44		Pa	use pédagogique - Auto	omne			
02/nov	45				STF		8	
09/nov	46			F			9	
16/nov	47						10	
23/nov	48						11	
30/nov	49				NI (am)	(journée)	12	
07/déc	50						13	
14/déc	51						14	
21/déc	52		Pause	Pédagogique - Fêtes fin	n d'année			
28/déc	53						15	
04/janv	1 2						15 16	Reprise des cours EPU3 le 04/01/2020 à 8h
11/janv 18/janv	3	Re S6 SI3					17	
25/janv	4	Re S6 BAT3					18	
01/févr	5	Re 30 BA13		Semaine Ski			16	
08/févr	6	Re S6 ELEC3+GB3+GE3+MAM3					1 - JPO	Reprise des cours EPU3 le 08/02/2020 à 8h
15/févr	7	No 30 EEEE3 (GB3 (GE3 (M) W)			FP (am)		2	
22/févr	8				V /		3	
01/mars	9			Pause pédagogique - Hi	ver	<u>'</u>		
08/mars	10						4	Reprise des cours EPU3 le 08/03/2020 à 8h
15/mars	11						5	
22/mars	12						6	
29/mars	13						7	
05/avr	14	F					8	
12/avr	15						9	
19/avr	16 17		Day	use pédagogique - Print	JD		10	
26/avr 03/mai	18		rat	ise pedagogique - Friit	temps	1	11	
10/mai	19				F		12	
17/mai	20						13	
24/mai	21	F					14	
31/mai	22	1 STAGE (BAT3)					15	
07/juin	23	2 STAGE (BAT3)			1 STAGE (MAM3)		16	
14/juin	24	3 STAGE (BAT3)			2 STAGE (MAM3)	1 STAGE (SI3)+(GE3)	17	
21/juin	25	4 STAGE (BAT3)	1 STAGE (ELEC3)		3 STAGE (MAM3)	2 STAGE (SI3)+(GE3)	18	
28/juin	26	5 STAGE (BAT3)	2 STAGE (ELEC3)	1 STAGE (GB3)	4 STAGE (MAM3)	3 STAGE (SI3)+(GE3)	19	
05/juil	27	6 STAGE (BAT3)	3 STAGE (ELEC3)	2 STAGE (GB3)	5 STAGE (MAM3)	4 STAGE (SI3)+(GE3)		
12/juil	28	7 STAGE (BAT3)	4 STAGE (ELEC3)	3 STAGE (GB3)	6 STAGE (MAM3)	5 STAGE (SI3)+(GE3)		
19/juil	29	8 STAGE (BAT3)	5 STAGE (ELEC3)	4 STAGE (GB3)	7 STAGE (MAM3)	6 STAGE (SI3)+(GE3)		
26/juil 02/août	30 31	9 STAGE (BAT3) 10 STAGE (BAT3)	6 STAGE (ELEC3) 7 STAGE (ELEC3)	5 STAGE (GB3) 6 STAGE (GB3)	8 STAGE (MAM3) 9 STAGE (MAM3)	7 STAGE (SI3)+(GE3) 8 STAGE (SI3)+(GE3)		
02/aout 09/août	31	10 STAGE (BAT3)	8 STAGE (ELEC3)	6 STAGE (GB3) 7 STAGE (GB3)	10 STAGE (MAM3)	9 STAGE (SI3)+(GE3)		
16/août	33	12 STAGE (BAT3)	9 STAGE (ELEC3)	8 STAGE (GB3)	11 STAGE (MAM3)	10 STAGE (SI3)+(GE3)		
23/août	34	13 STAGE (BAT3)	10 STAGE (ELECS)	9 STAGE (GB3)	12 STAGE (MAM3)	11 STAGE (SI3)+(GE3)		
30/août	35	13 STAGE (BATS)	. J J IAGE (EEECS)	J STAGE (GD3)	LESTAGE (MANS)	31AGE (313) 1 (GE3)		
06/sept	36							
13/sept	37							
20/sept	38							
,	,	(Re) = date de rentrée						•

(Re) = date de rentrée

Ter semestre

2ºd semestre

Stage
Férié
Pause pédagogique

WEI = 09/10/2020 à partir de 14h (am) jusqu'au 11/10/2020 inclus

AD=Alumn'Day: 16/10/ 2020 à partir de 14h (am) (sauf PEIPI et EPU3)

STF = Sophia Tech Forum: 05/11/ 2020 (JOURNEE) (sauf PEIPI et EFU3)

NI = Nuit de l'info: 03/12/2020 am (+banalisaton journée 04/12/2020)

SEMAINE de SKI = semaine 01/02/2021

JPO = Journées portes ouverte: 13/02/2021 (JOURNEE)

FP = Festivités printanières: 18/02/2020 à partir de 14h (am)

ID = Job Dating: 22/04/2021 (JOURNEE) (sauf PEIPI et EPU3)

Calendrier Pédagogique Polytech Nice Sophia 2020-2021 - 4ème Année Cycle Ingénieur (Formation Initiale Statut Etudiant - FISE)

Date	Semaines			EPU-4A			
		LU	MA	ME	JE	VE	SAM
/août	36		SI4+GE4			Re ELEC4	1
/sept	37	Re BAT4+ELEC4 SA-EIT+MAM4		Re GB4			2
/sept	38						3
l/sept	39						4
28/sept	40						5
5/oct	41					WEI (am)	6
2/oct	42					AD (am)	7
)/oct	43						8
oct .	44 45			Pause pédagogique - Aut			8
2/nov	46			F	STF		9
9/nov 6/nov	47			г			10
3/nov	48						11
)/nov	49				NI (am)	(journée)	12
/déc	50				TH (GIII)	(journee)	13
/déc	51						14
/déc	52			. D. (1			
8/déc	53		Paus	e Pédagogique - Fêtes fi	n a annee		
4/janv	1	Re S8 GE4 (Semestre échange				1 STAGE (GE4)	15
1/janv	2	Re S8 SI4				2 STAGE (GE4)	16
8/janv	3	Re S8 ELEC4+ELEC4 SA EIT				3 STAGE (GE4)	17
5/janv	4	Re S8 BAT4+MAM4				4 STAGE (GE4)	18
1/févr	5		Semaine	Ski		5 STAGE (GE4)	
3/févr	6	Re S8 GB4				6 STAGE (GE4)	1 - JPO
5/févr	7				FP (am)	7 STAGE (GE4)	2
2/févr	8					8 STAGE (GE4)	3
/mars	9		Pause pédagogi	que - Hiver		9 STAGE (GE4)	
/mars	10					10 STAGE (GE4)	4 5
/mars	11 12					11 STAGE (GE4) 12 STAGE (GE4)	6
/mars /mars	13					13 STAGE (GE4)	7
/mars 5/avr	14	F				14 STAGE (GE4)	8
2/avr	15					15 STAGE (GE4)	9
9/avr	16				JD	16 STAGE (GE4)	10
26/avr	17		Pause pédagogiqu	e - Printemps	,,,,	17 STAGE (GE4)	
3/mai	18					18 STAGE (GE4)	11
10/mai	19	1 STAGE (SI4)			F	19 STAGE (GE4)	12
7/mai	20	2 STAGE (SI4)				20 STAGE (GE4)	13
4/mai	21	F	1 STAGE (BAT4)			21 STAGE (GE4)	14
1/mai	22	4 STAGE (SI4)	2 STAGE (BAT4)		1 STAGE (GB4)	22 STAGE (GE4)	15
7/juin	23	5 STAGE (SI4)	3 STAGE (BAT4)	1 STAGE (ELEC4)+(MAM4	2 STAGE (GB4)	23 STAGE (GE4)	16
4/juin	24	6 STAGE (SI4)	4 STAGE (BAT4)	2 STAGE (ELEC4)+(MAM4	3 STAGE (GB4)	24 STAGE (GE4)	17
21/juin	25	7 STAGE (SI4)	5 STAGE (BAT4)	3 STAGE (ELEC4)+(MAM4	4 STAGE (GB4)	25 STAGE (GE4)	
8/juin	26	8 STAGE (SI4)	6 STAGE (BAT4)	4 STAGE (ELEC4)+(MAM4	5 STAGE (GB4)	26 STAGE (GE4)	
05/juil	27	9 STAGE (SI4)	7 STAGE (BAT4)	STAGE (ELEC4)+(MAM4	6 STAGE (GB4)	27 STAGE (GE4)	
12/juil	28	10 STAGE (SI4)	8 STAGE (BAT4)	5 STAGE (ELEC4)+(MAM4	7 STAGE (GB4)	28 STAGE (GE4)	
19/juil	29	11 STAGE (SI4)	9 STAGE (BAT4)	7 STAGE (ELEC4)+(MAM4	8 STAGE (GB4)	29 STAGE (GE4)	
26/juil 2/août	30 31	12 STAGE (SI4) 13 STAGE (SI4)	10 STAGE (BAT4) 11 STAGE (BAT4)	3 STAGE (ELEC4)+(MAM4 3 STAGE (ELEC4)+(MAM4	9 STAGE (GB4) 10 STAGE (GB4)	30 STAGE (GE4) 31 STAGE (GE4)	
2/aout 9/août	31	13 STAGE (SI4) 14 STAGE (SI4)	11 STAGE (BAT4) 12 STAGE (BAT4)	0 STAGE (ELEC4)+(MAM4 0 STAGE (ELEC4)+(MAM4	10 STAGE (GB4) 11 STAGE (GB4)	31 STAGE (GE4) 32 STAGE (GE4)	
16/août	33	14 STAGE (SI4) 15 STAGE (SI4)	13 STAGE (BAT4)	1 STAGE (ELEC4)+(MAM4	12 STAGE (GB4)	32 STAGE (GE4) 33 STAGE (GE4)	
13/août	33	16 STAGE (SI4)	14 STAGE (BAT4)	2 STAGE (ELEC4)+(MAM4	12 STAGE (GB4)	34 STAGE (GE4)	
0/août	35	10 STAGE (SI4)	14 STAGE (DAT4)	2 STAGE (ELEC4)+(MAMA	13 STAGE (GB4)	34 STAGE (GE4)	
06/sept	36						
3/sept	37						
0/sept	38						
		(Re) = date de rentrée			1		

(Re) = date de rentrée

1er semestre

2rd semestre

Stage
Férié
Pause pédagogique
WEI = 09/10/2020 à partir de 14h (am) jusqu'au 11/10/2020 inclus
AD=Alumn'Day: 16/10/ 2020 à partir de 14h (am) (sauf PEIP1 et EPU3)
STF = Sophia Tech Forum: 05/11/2020 (IOURNEE) (sauf PEIP1 et EPU3)
NI = Nuit de l'info: 03/12/2020 am (+banalisaton journée 04/12/2020)
SEMAINE de SKI = semaine 01/02/2021
JPO = Journées portes ouverte: 13/02/2021 (JOURNEE)
FP = Festivités printanières: 18/02/2020 à partir de 14h (am)
JD = Job Dating: 22/04/2021 (JOURNEE) (sauf PEIP1 et EPU3)

Calendrier Pédagogique Polytech Nice Sophia 2020-2021 - 5ème Année Cycle Ingénieur (Formation Initiale Statut Etudiant - FISE)

		que roiytech Nice 50	pnia 2020-2021 - 5em		enieur (Formation Initiale	Statut Etudiant - FISI	-)	
Date	Semaines			EPU5 = ELE				
		LU	MA	ME	JE	VE	SAM	
31/août	36							
07/sept	37	Re ELEC5					1	
14/sept	38	Re GB5					2	
21/sept	39						3	
28/sept	40						4	
05/oct	41					WEI (am)	5	
12/oct	42					AD (am)	6	
19/oct	43						7	
26/oct	44						8	1
02/nov	45				STF		8	1
09/nov	46			F			9	1
16/nov	47						10	1
23/nov	48						11	
30/nov	49				NI (am)	(journée)	12	
07/déc	50						13	
14/déc	51						14	1
21/déc	52	Pause Pédagogique -	Fêtes fin d'année	1		<u> </u>		
28/déc	53							
04/janv	1						15	Reprise des cours EPU5 le 04/01/2020 à 8
11/janv	2						16	, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,
18/janv	3						17	
25/janv	4						18	1
01/févr	5	1 STAGE (ELEC5)					19	1
08/févr	6	2 STAGE (ELEC5)			1 STAGE GB5		1,5	
15/févr	7	3 STAGE (ELEC5)			2 STAGE GB5			
22/févr	8	4 STAGE (ELEC5)			3 STAGE GB5		1	
01/mars	9	5 STAGE (ELEC5)		4 STAGE GB5				
08/mars	10	6 STAGE (ELECS)		5 STAGE GB5			=	
15/mars	11	7 STAGE (ELEC5)		6 STAGE GB5				
22/mars	12	8 STAGE (ELECS)		7 STAGE GB5			=	
29/mars	13	9 STAGE (ELECS)			8 STAGE GB5			=
05/avr	14	10 STAGE (ELEC5)			9 STAGE GB5		1	
12/avr	15	11 STAGE (ELECS)			10 STAGE GB5			=
19/avr	16	12 STAGE (ELECS)			11 STAGE GB5			=
26/avr	17	13 STAGE (ELECS)			12 STAGE GB5			-
03/mai	18	14 STAGE (ELECS)			13 STAGE GB5			-
10/mai	19	15 STAGE (ELECS)			14 STAGE GB5			-
17/mai	20	16 STAGE (ELECS)			15 STAGE GB5			-
24/mai	21	17 STAGE (ELECS)			16 STAGE GB5			-
31/mai	22	18 STAGE (ELECS)			17 STAGE GB5			-
	23	19 STAGE (ELECS)			18 STAGE GB5			-
07/juin 14/juin	24	20 STAGE (ELECS)			19 STAGE GB5			-
21/juin	25	21 STAGE (ELECS)			20 STAGE GB5			+
	26	22 STAGE (ELECS)			21 STAGE GB5			-
28/juin	27	23 STAGE (ELECS)			22 STAGE GB5			-
05/juil	28	24 STAGE (ELECS)			23 STAGE GB5			+
12/juil					24 STAGE GB5			+
19/juil	29 30	25 STAGE (ELEC5) 26 STAGE (ELEC5)			24 STAGE GB5 25 STAGE GB5			4
26/juil								4
02/août	31	27 STAGE (ELECS)			26 STAGE GB5			+
09/août	32	28 STAGE (ELEC5)			27 STAGE GB5			-
16/août	33	29 STAGE (ELEC5)			28 STAGE GB5			4
23/août	34	30 STAGE (ELEC5)			29 STAGE GB5			4
30/août	35							-
06/sept	36							-
13/sept	37							
20/sept	38							

WEI = 09/10/2020 à partir de 14h (am) jusqu'au 11/10/2020 inclus
AD=Alumn'Day: 16/10/2020 à partir de 14h (am) (sauf PEIPI et EPU3)
STE = Sophia Tech Forum: 05/11/2020 (JOURNEE) (sauf PEIPI et EPU3)
NI = Nuit de l'info : 03/12/2020 am (+banalisaton journée 04/12/2020)
SEMAINE de SKI = semaine 01/02/2021
IPO = Journées portes ouverte: 13/02/2021 (JOURNEE)
FP = Festivités printanières : 18/02/2020 à partir de 14h (am)
JD = Job Dating : 22/04/2021 (JOURNEE) (sauf PEIPI et EPU3)

Calendrier Pédagogique Polytech Nice Sophia 2020-2021 - 5ème Année Cycle Ingénieur (Formation Initiale Statut Etudiant - FISE)

Date	Semaines			EPU5 = BAT5+GE5+f	MAM5+SI5			
		LU	MA	ME	JE	VE	SAM	
31/août	36							
07/sept	37	Re BAT5+GE5					1	
14/sept	38	Re SI5+MAM5					2	
21/sept	39						3	
28/sept	40						4	
05/oct	41					WEI (am)	5	
12/oct	42					AD (am)	6	
19/oct	43					71D (dill)	7	
26/oct	44						8	
02/nov	45				STF		8	
02/110V 09/nov	46			F	J.,		9	
16/nov	47			•			10	
23/nov	48						11	_
30/nov	49				NI (am)	(journée)	12	_
07/déc	50				INI (alli)	(journee)	13	_
14/déc	51						14	_
21/déc	52	Pause Pédagogique - F	Chartin diamete				14	
21/dec 28/déc	53	Pause Pedagogique - F	etes fin a annee					
	1	Re S10 BAT5 (cours)			1	1	15	Reprise des cours EPU5 le 04/01/2020 à 8h
04/janv 11/janv	2	Re STU BATS (cours)				2	16	Reprise des cours EPO5 le 04/01/2020 à on
						3	17	
18/janv	3							<u> </u>
25/janv	4					4	18	
01/févr	5					5	19	
08/févr	6				ED ()	6	20 - JPO	
15/févr	7				FP (am)	7	21	<u> </u>
22/févr	8					8	22	
01/mars	9	1 STAGE (GE5)	1 STAGE (BAT5+SI5)	1 STAGE (MAM5)				
08/mars	10	2 STAGE (GE5)	2 STAGE (BAT5+SI5)	2 STAGE (MAM5)				
15/mars	11	3 STAGE (GE5)	3 STAGE (BAT5+SI5)	3 STAGE (MAM5)				
22/mars	12	4 STAGE (GE5)	4 STAGE (BAT5+SI5)	4 STAGE (MAM5)				
29/mars	13	5 STAGE (GE5)	5 STAGE (BAT5+SI5)	5 STAGE (MAM5)				
05/avr	14	6 STAGE (GE5)	6 STAGE (BAT5+SI5)	6 STAGE (MAM5)				
12/avr	15	7 STAGE (GE5)	7 STAGE (BAT5+SI5)	7 STAGE (MAM5)				
19/avr	16	8 STAGE (GE5)	8 STAGE (BAT5+SI5)	8 STAGE (MAM5)				
26/avr	17	9 STAGE (GE5)	9 STAGE (BAT5+SI5)	9 STAGE (MAM5)				
03/mai	18	10 STAGE (GE5)	10 STAGE (BAT5+SI5)	10 STAGE (MAM5)				
10/mai	19	11 STAGE (GE5)	11 STAGE (BAT5+SI5)	11 STAGE (MAM5)				
17/mai	20	12 STAGE (GE5)	12 STAGE (BAT5+SI5)	12 STAGE (MAM5)				
24/mai	21	13 STAGE (GE5)	13 STAGE (BAT5+SI5)	13 STAGE (MAM5)				
31/mai	22	14 STAGE (GE5)	14 STAGE (BAT5+SI5)	14 STAGE (MAM5)				
07/juin	23	15 STAGE (GE5)	15 STAGE (BAT5+SI5)	15 STAGE (MAM5)				
14/juin	24	16 STAGE (GE5)	16 STAGE (BAT5+SI5)	16 STAGE (MAM5)				
21/juin	25	17 STAGE (GE5)	17 STAGE (BAT5+SI5)	17 STAGE (MAM5)				
28/juin	26	18 STAGE (GE5)	18 STAGE (BAT5+SI5)	18 STAGE (MAM5)				
05/juil	27	19 STAGE (GE5)	19 STAGE (BAT5+SI5)	19 STAGE (MAM5)				
12/juil	28	20 STAGE (GE5)	20 STAGE (BAT5+SI5)	20 STAGE (MAM5)				
19/juil	29	21 STAGE (GE5)	21 STAGE (BAT5+SI5)	21 STAGE (MAM5)				
26/juil	30	22 STAGE (GE5)	22 STAGE (BAT5+SI5)	22 STAGE (MAM5)				
02/août	31	23 STAGE (GE5)	23 STAGE (BAT5+SI5)	23 STAGE (MAM5)				
09/août	32	24 STAGE (GE5)	24 STAGE (BAT5+SI5)	24 STAGE (MAM5)				
16/août	33	25 STAGE (GE5)	25 STAGE (BAT5+SI5)	25 STAGE (MAM5)				
23/août	34	26 STAGE (GE5)	26 STAGE (BAT5+SI5)	26 STAGE (MAM5)				1
30/août	35	27 STAGE (GE5)		27 STAGE (MAM5)				1
06/sept	36		-	517 (GE (1417 (1415)	+			
13/sept	37							†
20/sept	38							†
20/sept	20							<u> </u>

(Re) = date de rentrée

Ter semestre

2nd semestre

Stage

Férié

Pause pédagogique

WEI = 09/10/2020 à partir de 14h (am) jusqu'au 11/10/2020 inclus

AD=Alumn'Day: 16/10/ 2020 à partir de 14h (am) (sauf PEIPI et EPU3)

STF = Sophia Tech Forum: 05/11/ 2020 (DURNEE) (sauf PEIPI et EPU3)

NI = Nuit de l'info : 03/12/2020 am (+ banalisaton journée 04/12/2020)

SEMAINE de SKI = semaine 01/02/2021

JPO = Journées portes ouverte: 13/02/2021 (JOURNEE)

FP = Festivités printanières: 13/02/2020 à partir de 14h (am)

JD = Job Dating: 22/04/2021 (JOURNEE) (sauf PEIPI et EPU3)